Formation semestrielle
Langue, culture et société

- programme
- descriptifs des unités d'enseignement

Année universitaire 2015-2016

www.cla.univ-fcomte.fr

Vos étudiants ont choisi de passer un semestre, ou plus, en France, pour améliorer leur connaissance de la langue française, de sa culture, de ses aspects professionnels, européens et francophones.

L'équipe pédagogique et administrative de la formation semestrielle « Langue, culture et société » du Centre de linguistique appliquée – Université de Franche-Comté, est heureuse de les accueillir.

Nous souhaitons à tous la bienvenue et un agréable séjour à Besançon.

L'équipe d'organisation

Directrice - n° de son secrétariat	03 81 66 52 03
Directeur adjoint	03 81 66 52 08
Responsable pédagogique	03 81 66 52 07
Secrétariat du programme LCS	03 81 66 52 04
Responsable des services administratifs	03 81 66 52 10
Communication	03 81 66 52 35
Accueil	03 81 66 52 00
Échanges/relations extérieures	03 81 66 52 30
Activités culturelles	03 81 66 52 22
Logement	03 81 66 52 23
Responsable médiathèque	03 81 66 52 39

Les enseignants

Claire Alsruhe
Abderrahim Amrani
Francine Beissel
Catherine Berger
Pascal Brunet
Maryline Combotte
Laurence Consalvi
Jean-Christophe Delbende
Bruno Dulibine
Chokri Essaies
Sébastien Favrat
Jean-Marie Frisa
Fréddy Galand
Patrick Garbage
Régine Llorca
Carine Lumley
Mongi Madini
Agnès Marcelli
Daniel Mathey
Cécile Médina
Catherine Nicolet
Benoît Olivier
François Parisot
Vanessa Parisot
Frédérique Perret
Paul-Henri Schmitt
Isabelle Sombardier
Yaëlle Sultan
Paula Ventura

Calendrier • Année universitaire 2015-2016

	1er semestre	***2e semestre***
Tests	7 septembre 2015	18 janvier 2016
Début des cours	14 septembre 2015	25 janvier 2016
Forum "Vie étudiante"	9 septembre 2015	*20 janvier 2016*
Fin des cours	18 décembre 2015 au soir	13 mai 2016 *au soir*
DELF / DALF*	*1ère session :* 9/10/11 déc. 2015	*2e session :* 25/26/27 mai 2016 *3e session :* 20/21/22 juillet 2016
Vacances	*Automne* : du 24/10 au 01/11/2015 inclus *Noël* : du 19/12/2015 au 03/01/2016 inclus *Hiver* : du 13/02 au 21/02/2016 inclus *Printemps* : du 9/04 au 24/04/2016 inclus	
Jours fériés	Dimanche 1er novembre 2015 (*Toussaint*) Mercredi 11 novembre 2015 (*Armistice 1918*) Lundi 28 mars 2016 (*Lundi de Pâques*) Dimanche 1er mai 2016 (*Fête du travail*) Dimanche 8 mai 2016 (*Fête de la Victoire 1945*) Jeudi 5 mai 2016 (*Ascension*) Lundi 16 mai 2016 (*Pentecôte*)	

(* *Dates d'inscription : voir panneau d'affichage au 1er étage*)

Sommaire

Calendrier général du programme p. 3

Orientations générales du programme

- Les objectifs d'étude p. 5
  Les cours
- Informations administratives p. 6
  La scolarité
- Les tests de placement p. 7
  La coordination pédagogique
- Le "contrat d'étude" p. 8
- L'évaluation p. 9
- Les activités culturelles p. 10
- La médiathèque p. 11

Organisation pédagogique générale

- Diplômes d'université d'études françaises B1i et B1 *ou* DUEF B1i et B1 p. 12
- Diplômes d'université d'études françaises B2i et B2 *ou* DUEF B2i et B2 p. 13
- Diplôme d'université d'études françaises C1i *ou* DUEF C1i p. 14
- Diplôme d'université d'études françaises C1 *ou* DUEF C1 p. 16
- Cours de préparation au DELF et au DALF, PVU et TCF-DAP P. 18

Descriptifs des enseignements

- Programme B1 : DUEF B1i et B1 p. 20
- Programme B2 : DUEF B2i et B2 p. 27
- UE optionnelles B2 p. 30
- Programme C1i : DUEF C1i p. 36
- Programme C1 : DUEF C1 p. 45
- UE optionnelles communes aux programmes B2, C1i et C1 p. 54
- UE optionnelles communes aux programmes C1i et C1 p. 63

(UE : unité d'enseignement)

Orientations générales du programme

Les objectifs d'étude

Le programme LCS aidera vos étudiants à réussir leur projet d'études :

- s'ils ont besoin d'une mise à niveau linguistique et académique avant de commencer ou de continuer des études en France ;
- s'ils souhaitent consacrer une année d'études, « l'année à l'étranger – a year abroad », à développer leurs connaissances de la France et du français, cette année s'intègre à leur propre cursus, si leur université d'origine a passé un accord avec l'Université de Franche-Comté - UFC ;
- s'ils ont, pour une raison professionnelle, familiale ou personnelle, besoin d'améliorer leurs compétences en français et que le rythme semestriel leur convient.

Les cours

La formation *Langue, culture et société* comporte 3 niveaux.

B1
DUEF B1i
DUEF B1

Le programme B1 est validé par deux diplômes :
DUEF B1i - Diplôme d'université d'études françaises B1 intermédiaire
DUEF B1 - Diplôme d'université d'études françaises B1
Il correspond au niveau B1 du *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECRL) et est essentiellement orienté vers un perfectionnement linguistique.
Il permet de développer des capacités de compréhension et d'expression orales et écrites, avec une approche culturelle de la France et la découverte de textes littéraires.

B2
DUEF B2i
DUEF B2

Le programme B2 est validé par deux diplômes :
DUEF B2i - Diplôme d'université d'études françaises B2 intermédiaire
DUEF B2 - Diplôme d'université d'études françaises B2
Il correspond au niveau B2 du CECRL et propose un approfondissement des compétences linguistiques et une ouverture sur des domaines divers et variés.

C1
DUEF C1i
DUEF C1

Le programme C1 est validé par deux diplômes :
DUEF C1i - Diplôme d'université d'études françaises C1 intermédiaire
DUEF C1 - Diplôme d'université d'études françaises C1
Il correspond au niveau C1 du CECRL et comporte un apprentissage pratique et une réflexion théorique et il permet à l'étudiant d'atteindre une très bonne maîtrise du français. L'étudiant choisit une spécialisation (littérature, linguistique, économie) tout en complétant son cursus avec des options choisies dans une palette diversifiée.

Informations administratives

Pour s'inscrire et obtenir la carte d'étudiant, l'étudiant doit nous transmettre :

- la copie traduite en français du dernier diplôme obtenu dans le pays d'origine, équivalent au baccalauréat français ;
- un extrait d'acte de naissance traduit en français ;
- la photocopie du passeport et du visa ;
- deux photos d'identité format 20x27 mm ;
- et régler (*en plus des frais de formation - voir calendrier-tarifs*) les droits universitaires et les frais de sécurité sociale, s'il a moins de 28 ans (*ces tarifs seront disponibles en juillet*).

Nous recommandons à chaque étudiant de souscrire une assurance « Responsabilité civile » accident et rapatriement sanitaire, soit dans le pays d'origine, soit à l'arrivée en France.

Pour être définitivement inscrit dans la formation *Langue, culture et société*, le solde des frais de formation doit être réglé : si la totalité des frais n'est pas payée, l'étudiant ne pourra intégrer les cours.

Le secrétariat

Pour toutes démarches administratives :

- inscription,
- paiement des frais de formation
- délivrance d'attestations d'inscription / de diplômes
- délivrance de cartes de stagiaire ou d'étudiant

merci de contacter

Emmanuelle ARBEY
au secrétariat de la scolarité LCS
(*les horaires d'ouverture sont affichés sur la porte du bureau*).

tél. : 03 81 66 52 04
emmanuelle.arbey@univ-fcomte.fr

Les tests de placement

Pour suivre les enseignements de la formation, le niveau minimum de connaissances de la langue française nécessaire est le niveau A2.
Afin d'être placé dans un groupe correspondant à son niveau, chaque étudiant inscrit pour toute première inscription passe des tests écrits et oraux au début de chaque semestre.
Les résultats obtenus à ces tests permettent d'orienter l'étudiant dans les programmes B1i, B1, B2i, B2, C1i ou C1.

Par ailleurs, tout étudiant admis dans cette formation, en possession de la carte d'étudiant de l'Université de Franche-Comté, est également admis en qualité d'auditeur libre aux cours dispensés à l'UFR des Sciences du Langage, de l'Homme et de la Société.

L'ouverture des UE optionnelles, complémentaires et facultatives est conditionnée par un nombre minimum d'étudiants inscrits.

La coordination pédagogique

La coordinatrice pédagogique est à la disposition des étudiants pour discuter de toute question pédagogique et d'organisation de la formation.
Elle reçoit en fonction de ses disponibilités. Son bureau est situé au niveau 1.
Merci de prendre rendez-vous à l'accueil ou de la joindre directement par courrier électronique.

Responsable pédagogique : *Catherine Berger*

Contact par téléphone au 03 81 66 52 07
par courriel : *coord-lcs@univ-fcomte.fr*

Le "contrat d'étude"

Ce projet pédagogique suppose l'adhésion de l'étudiant et son engagement personnel (participation aux cours et travail à la maison).

Les professeurs
au début de chaque semestre,
- précisent leurs exigences de travail :
  qualité et quantité de travail à fournir en classe
  qualité et quantité de travail personnel
  évaluation de ce travail
- indiquent leurs objectifs et le déroulement de leur cours sur le semestre ;
- apprécient les progrès de chacun dans l'acquisition des connaissances et des capacités par rapport à ces objectifs.

Les étudiants
- font le travail exigé dans le respect des calendriers et sont présents aux contrôles ;
- travaillent dans tous les cours obligatoires et dans les options choisies ;
- participent à la vie de la classe et aux échanges qui s'y déroulent.

Les cours ont lieu du lundi matin au vendredi soir.
La présence est obligatoire et arriver à l'heure est un signe de courtoisie.
Toute absence doit être justifiée (maladie, cas de force majeure).
Trois absences non justifiées dans une UE peuvent entraîner l'exclusion de cette UE et interdire la participation à l'évaluation. Les justificatifs d'absences doivent être présentés aux professeurs concernés puis donnés au secrétariat.

La préparation des diplômes suppose, également, une présence effective pendant toute la durée du semestre.
Sauf cas de force majeure, aucun départ avant la fin d'un semestre n'est possible.
La coordinatrice pédagogique est là pour conseiller les étudiants en cas de difficulté.

L'évaluation

L'évaluation est organisée sous forme de contrôle continu : pendant le semestre, un certain nombre de travaux seront à réaliser, écrits et/ou oraux, en classe et/ou à la maison.
Les professeurs indiqueront au début du cours comment ils organisent leurs évaluations.

Attention !
Le contrôle continu est obligatoire : toute absence doit être justifiée.

Pour tout candidat à un diplôme, la moyenne générale des notes est calculée en tenant compte des coefficients suivants :

programmes B1 et B2
. UE obligatoires : coefficient 2 (note sur 40)
. autres UE : coefficient 1 à 2,5 (note sur 20)

programmes C1i et C1
. UE de langue obligatoires : coefficient 3 (note sur 60)
. UE optionnelles spécialisées : coefficient 2
. autres UE : coefficient 1 à 3.

Les diplômes sont délivrés aux étudiants ayant obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des contrôles.
Les mentions suivantes sont attribuées :

Passable	Assez bien	Bien	Très bien
moyenne égale à 10/20 et inférieure à 12/20	moyenne égale à 12/20 et inférieure à 14/20	moyenne égale à 14/20 et inférieure à 16/20	moyenne égale ou supérieure à 16/20

Le **Diplôme d'Université d'études françaises C1i**
et le **Diplôme d'université d'études françaises C1**
pourront donner lieu à la délivrance de 30 ECTS (*European Credit Transfert System*), après examen du dossier par la commission compétente de l'Université de Franche-Comté - UFC.

Le descriptif détaillé des "unités d'enseignements" (UE) de chaque niveau est en ligne à l'adresse : http://www.formation-cla.univ-fcomte.fr/ Page d'accueil > Apprendre le français > Cours de français > Formations semestrielles Langue, culture et société

Les activités culturelles

l'ouverture sur l'extérieur

Un séjour en France est l'occasion d'aller à la rencontre de la culture française au quotidien.
La formation sera enrichie par le souhait des étudiants de s'ouvrir sur l'extérieur : contacts avec des Français, cours à l'université, connaissance de Besançon et de la région de Franche-Comté, fréquentation des médias régionaux et nationaux, participation aux activités sociales, culturelles et sportives.

Venir au CLA les amènera également à rencontrer des étudiants du monde entier : près de 40 nationalités représentées durant l'année les sensibiliseront à une diversité de cultures.

Les activités proposées par le service culturel sont multiples et diverses : théâtre, cinéma, musique, spectacles, voyages, sports... L'événement phare de l'année, *Le Tour du Monde en 80 plats*, permet la découverte des cuisines du monde préparées par les stagiaires et proposées en dégustation aux amis du CLA et aux habitants de Besançon.

Le service des activités culturelles est situé salle 505, au niveau 5.

Responsable : *Vincent PREIONI*

vincent.preioni@univ-fcomte.fr

La médiathèque

un lieu pour pratiquer la langue,
approfondir ses connaissances
ou se distraire

Avec une équipe de 6 personnes pour conseiller et guider les stagiaires dans un espace calme et accueillant de 120 places, la médiathèque, constituée de 26 000 documents (tous supports confondus), est un centre de ressources spécialisé en langues étrangères.

En complément des cours, chacun peut travailler librement et à son rythme dans l'espace d'autoformation. Au bureau d'accueil de cet espace, un documentaliste aide à la sélection de documents adaptés et à l'utilisation du matériel.

51 postes multimédias permettent l'accéder à internet, à des activités en ligne, à un réseau de cédéroms et aux ressources de la plateforme de formation.
Des centaines de documents sonores et vidéos sont à disposition pour s'entraîner à la compréhension orale ou découvrir la culture française.

La partie bibliothèque recèle tous les documents nécessaires à l'approfondissement de ses connaissances : dictionnaires et encyclopédies, grammaires et exercices, préparation aux diplômes de langues, lectures faciles, livres sur la société contemporaine, l'art, la littérature, etc.
L'étudiant peut emprunter gratuitement ces ouvrages durant son séjour.

Une cinquantaine de journaux et de magazines dans plusieurs langues sont également proposés.
Des chansons, des bandes dessinées et des films viennent compléter le tout.

Responsable : *Alix Pelé*
Catalogue en ligne : **http://mediacla.univ-fcomte.fr/**

Organisation pédagogique générale

Programme B1

Diplôme d'université d'études françaises B1 intermédiaire - DUEF B1i
Diplôme d'université d'études françaises B1 - DUEF B1

(Durée : 1 semestre/13 semaines)

Unités d'enseignement - UE	heures/ semaine	coefficient	heures/ semestre
UE fondamentales obligatoires			
100 – Pratiques d'expression et de compréhension orales	6h	2	78h
101 – Pratiques d'expression et de compréhension écrites	6h	2	78h
102 – Approche des réalités socioculturelles	1h30	1	19h30
UE optionnelles			
103 – Prononciation, rythme et intonation	3h	1	39h
ou			
104 – Approche du texte littéraire	1h30	1	19h30
ou			
105 – Théâtre et langue	1h30	1	19h30
ou			
106 – Design, mode et art contemporain	1h30	1	19h30

NB : L'ouverture des UE optionnelles et complémentaires est conditionnée par un nombre minimum d'étudiants inscrits.

Choix du cursus

- Volume horaire global : de 195h à 214h30
- **Nombre minimum** d'heures de cours : 15h/semaine ; **maximum** : 16h30/semaine

Condition exigée pour l'obtention du Diplôme d'université d'études françaises B1i et B1 :
il est indispensable de suivre régulièrement les UE obligatoires et les UE optionnelles choisies.

Programme B2

Diplôme d'université d'études françaises B2 intermédiaire - DUEF B2i
Diplôme d'université d'études françaises B2 - DUEF B2

(Durée : 1 semestre/13 semaines)

Unités d'enseignement - UE	heures/ semaine	coefficient	heures/ semestre
UE fondamentales obligatoires			
200 – Pratiques d'expression et de compréhension orales	4h30	2	58h30
201 – Pratiques d'expression et de compréhension écrites	4h30	2	58h30
202 – Grammaire	1h30	1	19h30
UE optionnelles			
204 – Prononciation, rythme et intonation	1h30	1	19h30
206 – Étude de la société française actuelle I	1h30	1	19h30
207 – Étude de textes littéraires	1h30	1	19h30
208 – Français des affaires I	1h30	1	19h30
209 – Traduction anglais/français	1h30	1	19h30
UE optionnelles communes aux programmes B2, C1i et C1			
521 – Histoire contemporaine de la France	1h30	1	19h30
522 – Histoire de l'art	1h30	1	19h30
523 – Culture et patrimoine	1h30	1	19h30
524 – Journal en ligne	1h30	1	19h30
525 – Cinéma français et francophone	1h30	1	19h30
526 – Vie politique française et institutions	1h30	1	19h30
531 – Communication professionnelle 1	1h30	1	19h30
611 – Pratique de l'écriture créative	3h	1	39h
633 – Théâtre et expression	1h30	1	19h30

NB : L'ouverture des UE optionnelles et complémentaires est conditionnée par un nombre minimum d'étudiants inscrits.

Choix du cursus

- Volume horaire global : de 195h à 221h
- **Nombre minimum** d'heures : 15h/semaine ; **maximum** : 17h/semaine

Programme C1i

Diplôme d'université d'études françaises C1i intermédiaire - DUEF C1i

(Durée : 1 semestre/13 semaines)

Unités d'enseignement - UE	**heures/ semaine**	**coefficient**	**heures/ semestre**
UE fondamentales obligatoires			
300 – Perfectionnement de l'expression et de la compréhension orales	3h	3	39h
301 – Perfectionnement de l'expression et de la compréhension écrites	3h	3	39h
UE constituant des dominantes - *choisir obligatoirement une dominante*			
Dominante Littérature			
310 – Littérature française contemporaine et moderne	3h	3	39h
et			
311 - Littérature comparée (1er semestre)	3h	2	39h
312 – Littérature francophone (2e semestre)	3h	2	39h
Dominante Linguistique			
320 – Linguistique générale	3h	3	39h
et			
321 – L'oralité en français	3h	2	39h
Dominante Structures de l'économie française			
600 – Français des affaires II	3h	3	39h
531 – Communication professionnelle	3h	2	39h
UE optionnelles complémentaires communes aux programmes B2, C1i et C1			
521 – Histoire contemporaine de la France	1h30	1	19h30
522 – Histoire de l'art	1h30	1	19h30
523 – Culture et patrimoine	1h30	1	19h30
524 – Journal en ligne	1h30	1	19h30
525 – Cinéma français et francophone	1h30	1	19h30
526 – Vie politique française et institutions	1h30	1	19h30
611 – Pratique de l'écriture créative	3h	1	39h
633 – Théâtre et expression	1h30	1	19h30
Option « Stage Découverte de milieux socioprofessionnels » (2e semestre)			
540 – Méthodologie, rapport, soutenance	1h30	2	13h30
et			
640 – Stage "Découverte de milieux socioprofessionnels"	1/2 journée ou 1 jour	2,5	environ 50h

Programme C1i (suite)

Unités d'enseignement - UE	heures/ semaine	coefficient	heures/ semestre
UE optionnelles complémentaires communes aux programmes C1i et C1			
300 U - Pratiques de la prise de notes à partir de cours universitaires oraux (2e semestre)	3h	3	39h
620 - Étude de la société française actuelle II	1h30	1	19h30
621 - Découverte de l'Europe (1er semestre)	1h30	1	19h30
622 – L'Europe des sociétés et des cultures (2e semestre)	1h30	1	19h30
634 – Sémiologie générale des textes et des médias	1h30	1	19h30

NB : L'ouverture des UE optionnelles et complémentaires est conditionnée par un nombre minimum d'étudiants inscrits.

Choix du cursus
- Volume horaire global : 195h à 221h
- **Nombre minimum** d'heures : 15h/semaine ; **maximum** : 17h/semaine.

Condition exigée pour l'obtention du Diplôme d'université d'études françaises C1i : il est indispensable de suivre régulièrement les UE obligatoires, les UE constituant une dominante et les UE optionnelles choisies.

Pour tout candidat désirant poursuivre des études à l'UFR des Sciences du Langage, de l'Homme et de la Société, l'UE 310 « Littérature française contemporaine et moderne » ainsi que l'UE 634 « Sémiologie générale des textes et des média » sont vivement conseillées.

La réussite au DUEF C1i pourra donner lieu à la délivrance de 30 ECTS (*European Credit Transfert System*) après avis de la commission compétente de l'UFC.

Programme C1

Diplôme d'université d'études françaises C1 - DUEF C1

(Durée : 1 semestre/13 semaines)

Unités d'enseignement - UE	**heures/ semaine**	**coefficient**	**heures/ semestre**
UE fondamentales obligatoires			
400 – Perfectionnement de l'expression et de la compréhension orales	3h	3	39h
401 – Perfectionnement de l'expression et de la compréhension écrites	3h	3	39h
UE constituant des dominantes - *choisir obligatoirement une dominante*			
Dominante Littérature			
410 – Littérature française contemporaine et moderne	3h	3	39h
411 – Littérature comparée (1er semestre)	3h	2	39h
412 – Littérature francophone (2e semestre)	3h	2	39h
Dominante Linguistique			
420 – Linguistique générale	3h	3	39h
421 – L'oralité en français	3h	2	39h
Dominante Structures de l'économie française			
600 – Français des affaires II	3h	3	39h
531 – Communication professionnelle	3h	2	39h
UE optionnelles complémentaires communes aux programmes B2, C1i et C1			
521 – Histoire contemporaine de la France	1h30	1	19h30
522 – Histoire de l'art	1h30	1	19h30
523 – Culture et patrimoine	1h30	1	19h30
524 – Journal en ligne	1h30	1	19h30
525 – Cinéma français et francophone	1h30	1	19h30
526 – Vie politique française et institutions	1h30	1	19h30
611 - Pratique de l'écriture créative	3h	1	39h
633 – Théâtre et expression	1h30	1	19h30
Option « Stage Découverte de milieux socioprofessionnels » (2e semestre)			
540 – Méthodologie, rapport, soutenance	1h30	2	13h30
et			
640 – Stage "Découverte de milieux socioprofessionnels"	1/2 journée ou 1 jour	2,5	environ 50h

Programme C1 (suite)

Unités d'enseignement – UE	heures/ semaine	coefficient	heures/ semestre
UE optionnelles complémentaires communes aux programmes C1i et C1			
400U – Pratique de la prise de notes à partir de cours universitaires oraux (2e semestre)	3h	3	39h
620 – Étude de la société française actuelle II	1h30	1	19h30
622 – L'Europe des sociétés et des cultures (2e semestre)	1h30	1	19h30
634 – Sémiologie générale des textes et des média	1h30	1	19h30

NB : L'ouverture des UE optionnelles, complémentaires et facultatives est conditionnée par un nombre minimum d'étudiants inscrits.

Choix du cursus
- Volume horaire global : 195h à 221h
- **Nombre minimum** d'heures : 15h/semaine ; **maximum** : 17h/semaine.

Condition exigée pour l'obtention du Diplôme d'université d'études françaises C1 : il est indispensable de suivre régulièrement les UE obligatoires, les UE constituant une dominante et les UE optionnelles choisies.

Pour tout candidat désirant poursuivre des études à l'UFR des Sciences du Langage, de l'Homme et de la Société, l'UE 410 « Littérature française contemporaine et moderne » ainsi que l'UE 634 « Sémiologie générale des textes et des média » sont vivement conseillées.

La réussite au DUEF C1 pourra donner lieu à la délivrance de 30 ECTS (*European Credit Transfert System*) après avis de la commission compétente de l'UFC.

Cours de préparation aux examens DELF et DALF

Les cours de préparation aux diplômes nationaux

- Diplôme d'études en langue française - **DELF**
- Diplôme approfondi de langue française - **DALF**

Cette préparation est payante (voir le calendrier-tarifs),
et commune aux *Cours intensifs / Cours semi-intensifs /*
Formation semestrielle Langue, culture et société.

Cours "passerelle vers l'Université"

Ce cours permet d'acquérir les techniques de travail de l'université et maîtriser le discours universitaire pour pouvoir s'intégrer facilement dans le milieu universitaire.

Cette préparation est payante (voir le calendrier-tarifs),
et commune aux *Cours intensifs / Cours semi-intensifs /*
Formation semestrielle Langue, culture et société.

Le TCF-DAP

Une réunion d'information est organisée
par la *Direction des Relations internationales de l'UFC*
et le *CLA*
en décembre (constitution des dossiers, calendrier, formations préalables).

Cours de préparation, certifications, diplômes : renseignements auprès de

Charlène Gourand
charlene.gourand@univ-fcomte.fr

Descriptifs des enseignements

Diplôme d'université d'études françaises B1 intermédiaire - DUEF B1i
Diplôme d'université d'études françaises B1 - DUEF B1
B1 - Unités d'enseignement obligatoires p. 20 à 22
B1 - Unités d'enseignement optionnelles p. 23 à 26

Diplôme d'université d'études françaises B2 intermédiaire - DUEF B2i
Diplôme d'université d'études françaises B2 - DUEF B2
B2 - Unités d'enseignement obligatoires p. 27 à 29
B2 - Unités d'enseignement optionnelles p. 30 à 35

Unités optionnelles complémentaires communes aux programmes B2, C1i et C1 p. 54 à 62

Diplôme d'université d'études françaises C1 intermédiaire - DUEF C1i
C1i - Unités d'enseignement obligatoires p. 36 à 37
C1i - Unités d'enseignement obligatoires des dominantes p. 38 à 44

Diplôme d'université d'études françaises C1 - DUEF C1
C1 - Unités d'enseignement obligatoires p. 45 à 46
C1 - Unités d'enseignement obligatoires des dominantes p. 47 à 53

Unités optionnelles complémentaires communes aux programmes C1i et C1 p. 63 à 70

Diplôme d'université d'études françaises B1 intermédiaire - DUEF B1i
Diplôme d'université d'études françaises B1 - DUEF B1

B1 - Unités d'enseignement obligatoires

100 - Pratiques d'expression et de compréhension orales • 6h00

Prérequis : niveau A2 du Cadre européen commun de référence pour les langues.

Objectif général : à la fin du cours, l'étudiant sera capable de mieux comprendre son environnement et s'exprimer dans des situations réelles ou fictives ; de développer ses compétences de compréhension et d'expression orales.

Objectifs d'apprentissage

En compréhension

- Comprendre des enregistrements courts, sur des sujets de la vie quotidienne et de la vie en société (exemple : éducation, environnement, culture, travail...)
- Comprendre les interventions des autres stagiaires et de l'enseignant afin d'interagir avec eux
- Repérer les informations principales pertinentes d'un sujet.

En production

- Parler sur des sujets variés de la vie quotidienne et de la vie en société, seul ou en interaction : partage d'expérience, exposé, récit, jeu, jeu de rôles, échange d'opinions, débat
- Participer activement à la vie de classe : poser des questions, faire des remarques ou des propositions, participer à un projet.

Contenus

- Parler de soi
- Décrire et commenter ses réalités (son environnement, ses relations sociales, ses goûts, ses choix...)
- Réagir à des idées, des faits, donner son opinion
- Développer des stratégies pour mieux comprendre et apprendre.

Modalités de travail

- Travail individuel, en petits groupes et en classe entière
- Travail personnel (à la médiathèque, sur la plateforme Moodle, à la maison, dans la rue...).

Supports

- Documents authentiques et extraits de méthodes (dialogues, reportages, émissions, films, récits faits en classe, productions d'étudiants) sur supports variés (vidéo, CD, internet, radio, etc.)
- Documents déclencheurs variés : enregistrements, photos, films, bandes dessinées, jeux...

Évaluation

Contrôle continu (évaluations régulières tout au long du semestre) : tests de compréhension orale et travaux d'expression orale, seul ou en groupe, préparés ou improvisés.
Le barème et les critères d'évaluation sont donnés au début du cours.

101 - Pratiques d'expression et de compréhension écrites • 6h00

Prérequis : niveau A2 du Cadre européen commun de référence pour les langues.

Objectif général : à la fin du cours, l'étudiant sera capable de lire et comprendre des textes rédigés dans une langue courante ; d'écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ; de justifier son point de vue.

Objectifs d'apprentissage

En compréhension

- Lire et comprendre les idées principales de certains types de textes courants : narration, texte prescriptif (règlement, mode d'emploi, consignes, conseils), articles de presse régionale et nationale, nouvelles littéraires courtes
- Développer la vitesse et l'autonomie de lecture.

En production

- Écrire sur des sujets variés quotidiens (généraux, personnels, administratifs ou professionnels), des textes compréhensibles de 100 à 200 mots : narration, description d'une situation, expression d'une demande ou d'un projet, expression des sentiments, de l'opinion
- Se conformer aux normes de diverses formes d'interaction écrite (mél, lettre, forum).

Contenus

En compréhension : lecture de textes narratifs, explicatifs et informatifs (30 à 600 mots) pour

- répondre à des questionnaires de compréhension
- sélectionner dans un texte les informations pertinentes sur un sujet.

En production : écriture de textes narratifs et explicatifs (30 à 200 mots) pour :

- décrire et raconter des faits en indiquant clairement les différents acteurs, les différents moments, les liens de cause à conséquences ; évoquer des souvenirs
- exprimer une demande ou un conseil ; décrire un projet
- écrire des textes poétiques ou des nouvelles à partir de matrices.

Modalités de travail

Travail individuel, en petits groupes et en classe entière. Travail à la maison et en autonomie.

- Lecture globale et études de textes avec questionnaires ou grilles de lecture
- Production de textes à partir de déclencheurs variés : textes, photos, courts-métrages, bandes dessinées
- Travail d'auto-correction, de correction mutuelle et de réécriture.

Supports

Extraits de méthodes, articles de presse, textes littéraires ou culturels, exercices.

Évaluation

Contrôle continu à la fin de chaque séquence.

Tests d'expression et de compréhension écrites en classe ; productions individuelles et collectives sous forme de projets.

102 - Approche des réalités socioculturelles • 1h30

Prérequis : niveau A2 du Cadre européen commun de référence pour les langues.

Objectif général : à la fin du cours, l'étudiant sera capable de faire évoluer ses connaissances et ses représentations pour mieux comprendre la société française.

Objectifs d'apprentissage

- Poser un regard critique sur les faits et les réalités de France et sur soi-même
- Prendre de la distance par rapport à ses représentations concernant la France
- Rechercher des explications documentées aux réalités françaises et à celles de son pays.

Contenus

- Réfléchir aux notions de clichés et de stéréotypes
- Interroger sur les représentations des étudiants pour préciser leurs connaissances de la France
- Observer les réalités françaises en comparaison des réalités des pays d'origine des étudiants.

Domaines d'études :

1ère partie de B1 : les rythmes de vie, la géographie de la France, la gastronomie, la culture française (chanson, cinéma, littérature), les grandes étapes de l'Histoire de France

2e partie de B1 : les grandes étapes de l'Histoire de France, la francophonie, les institutions françaises et européennes, les grands traits de la société française (démographie, sociologie), les débats actuels.
Et, en coordination avec les autres cours suivis (notamment UE obligatoires et *Passerelle vers l'université* - PVU) : le système éducatif, la culture française (chanson, cinéma, littérature).
Contenus complétés selon les interrogations et les centres d'intérêt des stagiaires.

Modalités de travail

- Travail individuel, en petits groupes et en classe entière
- Observation de documents, travail à partir de questionnaires, échanges en classe
- Enquêtes, sorties culturelles, rencontres, travail sur la plateforme Moodle.

Supports

- Documents authentiques : reportages, clips, extraits de films, textes divers et documents iconographiques (photos, dessins, caricatures, affiches, graphiques)
- Visites et rencontres
- Questionnaires et grille d'analyse.

Évaluation

Une ou deux évaluations dans le semestre dont les modalités, le barème et les critères seront communiqués au début du cours.

B1 - Unités d'enseignement optionnelles

103 – Prononciation, rythme et intonation • 3h00

Prérequis : niveau A2 du Cadre européen commun de référence pour les langues.

Objectif général : à la fin du cours, l'étudiant sera capable d'améliorer l'écoute et l'expression orale pour aider à comprendre et se faire comprendre.

Objectifs d'apprentissage

- Entendre les différences entre les sons du français et savoir les reproduire
- Savoir utiliser la musique de la parole
- Entendre ses propres erreurs de prononciation et tenter de les corriger.

Contenus

- Travail sur les voyelles et les consonnes, les liaisons, les enchaînements, le rythme et l'intonation
- Travail d'entraînement de l'écoute
- Travail de prononciation par des exercices, des jeux et des activités variées.

Modalités de travail

- Exercices de sensibilisation, de repérage et de discrimination auditive au laboratoire de langue et en salle de cours
- Exercices de production, d'articulation et de correction
- Travail individuel et en groupe.

Supports

- Documents audio
- Exercices élaborés par le professeur
- Chansons, poèmes, dessins, etc.

Évaluation

Contrôle en classe sur l'écoute et la prononciation dans la parole.

104 - Approche du texte littéraire • 1h30

Prérequis : niveau A2 du Cadre européen commun de référence pour les langues.
S'intéresser à la langue de culture et à la littérature.
Comprendre qu'un texte littéraire est différent d'un texte fonctionnel.

Objectif général : à la fin du cours, l'étudiant sera capable de lire et comprendre de courts textes littéraires contemporains.

Objectifs d'apprentissage

Découvrir des textes littéraires de genres et d'époques variés, de façon ludique et créative.
Améliorer ses compétences en compréhension et expression écrites.

Contenus

Textes contemporains (XXe-XXIe) : nouvelles, contes, poésies, extraits de romans ou de pièces de théâtre. On lira également de courts extraits d'autres périodes.
Littérature de jeunesse.

Modalités de travail

Travail interactif en classe : lecture de textes, débat, esquisse d'analyse, sensibilisation aux procédés d'écriture, écriture créative, activités multimédias.

Supports

Extraits de textes littéraires du XX^{e} siècle

Évaluation

Travail commun à chaque cours
Devoir sur table à la fin du semestre : questions de cours et à partir d'un court extrait littéraire.

105 – Théâtre et langue • 1h30

Prérequis : compétences orales du niveau A2 du Cadre européen commun de référence pour les langues. S'intéresser au jeu dramatique.

Objectif général : à la fin du cours, l'étudiant sera capable de communiquer en français avec plus de spontanéité, d'intelligibilité et de fluidité devant un public.
Il aura amélioré ses compétences d'expression orale, par sa propre pratique du jeu dramatique.

Objectifs d'apprentissage

- S'approprier une culture à travers l'étude, l'interprétation, la mise en scène de textes de théâtre francophone
- S'initier au théâtre : jouer des personnages, imiter, improviser, imaginer la langue en situations authentiques variées.

Contenus

Pratique de la langue française, de l'expression orale à l'aide de différentes techniques empruntées au jeu théâtral.
Apprentissage et mémorisation d'un texte :

- apprendre à s'adresser à un auditoire
- travail de l'élocution, de la diction, de la prononciation, de la voix
- expression de sentiments ou d'états par le corps et le jeu de la relation
- faire l'expérience du groupe et de l'écoute des partenaires, de la scène et du public.

Modalités de travail

Travail de groupe :

- nombreux exercices pratiques d'entraînements ou jeux pour travailler la voix, la gestuelle, les déplacements dans l'espace
- lectures à voix haute de textes variés pour comprendre et interpréter des textes
- exercices d'improvisation et de dramatisation de textes théâtraux ou saynètes où l'étudiant s'appropriera un rôle, un personnage, un jeu théâtral
- répétitions, corrections et amélioration collective du jeu théâtral.

Supports

- Textes variés extraits du théâtre francophone, et poésies
- Saynètes, sketches élaborés par les étudiants
- Objets, images, musiques...

Évaluation

Assiduité et participation active, implication dans les séances.
Participation à un projet collectif (Ce projet pourra être filmé ou joué devant d'autres étudiants du centre.

106 – Design, Mode et art contemporain • 1h30

Prérequis : compétences orales du niveau A2 du Cadre européen commun de référence pour les langues.

Objectif général : à la fin du cours, l'étudiant sera capable de s'exprimer de façon documentée et critique sur un créateur et ses créations.

Objectifs d'apprentissage

- Acquérir des références culturelles dans les domaines de l'art contemporain, la mode et le design
- Être capable d'employer un lexique spécifique pour décrire le plus finement possible (formes, couleurs, matières...) une œuvre d'art, un vêtement, une création design
- Pouvoir exprimer un point de vue personnel et critique sur une création.

Contenus

Nous commencerons par un aperçu historique dans les domaines de l'art contemporain, la mode et le design, de 1900 à aujourd'hui.
Nous nous concentrerons dans chacun de ces domaines sur un artiste, un créateur et une de ses œuvres afin de décrire, décrypter, analyser, interpréter son travail.

Modalités de travail

- Description, commentaire et analyse de documents authentiques et pédagogiques
- Échanges en classe
- Sorties pédagogiques.

L'option comprendra une ou plusieurs visites à l'extérieur en fonction des expositions proposées durant le semestre.

Supports

Documents authentiques et pédagogiques, photos, images, documents sonores et audiovisuels.

Évaluation

Constitution écrite et présentation orale d'un dossier concernant l'un de ces domaines.

Diplôme d'université d'études françaises B2 intermédiaire - DUEF B2i
Diplôme d'université d'études françaises B2 - DUEF B2

B2 - Unités d'enseignement obligatoires

200 - Pratiques d'expression et de compréhension orales • 4h30

Prérequis : niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues.

Objectif général : à la fin du cours, l'étudiant sera capable de comprendre une intervention d'une certaine longueur et une argumentation en français standard sur des sujets courants ; de prendre part à une conversation (la commencer, la soutenir, la terminer) sur un sujet d'ordre général ; de s'exprimer de façon claire, détaillée et organisée sur un sujet d'intérêt général et argumenter son point de vue en prise de parole en continu.

Objectifs d'apprentissage

En compréhension
Être capable de suivre une intervention d'une certaine longueur, repérer et identifier des unités sémantiques spécifiques, distinguer l'information essentielle de l'information accessoire.
En prise de parole en continu
Être capable de faire la synthèse orale à partir de notes prises, construire un raisonnement logique et enchaîner ses idées, reformuler des idées, expliquer son point de vue sur un sujet d'actualité en présentant diverses opinions, parler au moins cinq minutes avec une préparation préalable, et en intervention ponctuelle au moins deux minutes.

Contenus

- Lexique nécessaire à l'organisation du discours (connecteurs logiques, formes introductives, conclusives), à l'argumentation
- Travail sur l'implicite
- Repérage des mots clés (mots récurrents, mots accentués)
- Reconnaissance des éléments prosodiques et expressifs
- Travail sur la voix, le regard, la gestuelle dans la prise de parole
- Travail sur les champs lexicaux et familles de mots dans les domaines d'ordre général.

Modalités de travail

- Travail dirigé en classe entière et en groupes
- Simulations, jeux de rôles, débats.

Supports d'apprentissage

Documents authentiques récents : radiophoniques, télévisés, ou d'Internet (audio ou vidéo), chansons, photos, peintures, images, BD.

Évaluation

- Trois évaluations (en compréhension, en production - parole continue et interaction)
- Une évaluation finale pour les trois compétences ci-dessus.

201 - Pratiques d'expression et de compréhension écrites • 4h30

Prérequis : niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues.

Objectif général : à la fin du cours, l'apprenant sera capable de comprendre des textes assez longs et complexes ; d'écrire des textes cohérents, détaillés et bien structurés sur des sujets variés, généraux personnels, socio-relationnels et socio-professionnels.

Objectifs d'apprentissage

Pouvoir identifier dans les textes le lexique et les structures dont on a besoin pour progresser ; savoir les apprendre.

En compréhension

- Lire de manières différentes selon les types de textes, le temps disponible, le but recherché (recherche d'information, prise de notes, apprentissage)
- Lire des textes longs et complexes (par exemple un article contenant explications, narration et argumentation).

En production

- Écrire, sur des sujets variés (généraux, personnels ou professionnels), des textes de type narratif, explicatif et argumentatif cohérents, détaillés et structurés, d'environ 200 mots
- Corriger ses écrits pour qu'ils soient compréhensibles et recevables.

Contenus

En compréhension

Répondre à des questionnaires de compréhension, de textes longs (de 700 mots à plusieurs pages) sélectionner les informations pertinentes pour une question, transformer un texte (raccourcir, compléter, résumer, reformuler).

En production

- Écriture de textes de type narratif, descriptif, explicatif et argumentatif (160 à 250 mots) : raconter des faits en marquant clairement les relations logiques (temps, cause, conséquence, but notamment). Décrire avec précision
- Écrire une lettre argumentée
- Composer un essai argumentatif : exposer un point de vue, approuver, réfuter, nuancer son opinion
- Écriture créative.

Modalités de travail

- Travail individuel, en petits groupes et en classe entière
- Lecture et analyse de textes. Production de textes et travail d'auto-correction et de réécriture.

Supports

Documents authentiques variés : articles de presse, textes littéraires (nouvelles), extraits de magazines et de livres, textes d'étudiants.

Évaluation

Contrôle continu : la note finale sur 20 tient compte des travaux faits en classe et hors de la classe.

- Tests d'expression et de compréhension écrites réalisés en classe
- Devoirs réguliers.

202 - Grammaire • 1h30

Prérequis : niveau B1 du Cadre européen de référence pour les langues.

Objectif général : à la fin du cours, l'étudiant sera capable de s'exprimer à l'écrit et à l'oral sans donner l'impression d'avoir à restreindre son discours en utilisant une gamme assez étendue d'outils grammaticaux pour décrire, définir, raconter un fait, expliquer, exprimer un point de vue et développer une argumentation ; de contrôler ses connaissances grammaticales de manière à pouvoir corriger rétrospectivement ses erreurs et de façon à ce qu'aucune faute ne puisse conduire à des malentendus.

Objectifs d'apprentissage

- Développer la reconnaissance des formes verbales (temps, mode, construction active-passive-pronominale), l'identification des sujets et objets des verbes, l'identification des référents des pronoms
- Analyser et comprendre la structure de la phrase complexe.

En production

- Développer la sûreté (vitesse et correction) dans la production des structures simples
- Développer l'usage de structures plus complexes ou plus rares, notamment celles qui caractérisent l'écrit (par exemple les nominalisations, les reprises par pronom ou groupe nominal). *En compréhension et production*
- Reconnaître et traiter les points grammaticaux qui résistent à l'apprentissage
- Identifier dans les textes les structures dont on a besoin pour progresser ; les noter et les acquérir
- Corriger ses erreurs.

Contenus

En compréhension

- Observer et analyser des textes ou des corpus de textes ou de phrases orales et écrites
- Analyser et comprendre le fonctionnement de faits grammaticaux.

En production

Écriture ou production orale sous contrainte (reproduire des exemples, utiliser certaines structures, transformer des phrases, les raccourcir, intégrer une phrase à une autre).

Modalités de travail

Travail individuel, en petits groupes et en classe entière. Prévoir un volume de travail personnel d'1h par semaine.

Supports

Documents variés : textes authentiques ou fabriqués, corpus de phrases.

Évaluation

Contrôle continu (tests et travaux en classe, devoirs hors du temps de cours).
La note finale tient compte des travaux faits en classe et hors de la classe.

B2 - Unités d'enseignement optionnelles

204 - Prononciation, rythme et intonation • 1h30

Prérequis : niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues.

Objectif général : à la fin du cours, l'étudiant fera preuve d'une expression orale intelligible et fluide avec une prononciation et une intonation claires.

Objectifs d'apprentissage
- Être capable de d'entendre les différences entre les sons du français et savoir les reproduire
- Savoir utiliser la musique de la parole
- Entendre ses propres erreurs de prononciation et tenter de les corriger.

Contenus
- Travail sur les voyelles et les consonnes, les liaisons, les enchaînements, le rythme et l'intonation
- Travail d'entraînement à l'écoute
- Travail de prononciation par des exercices, des jeux et des activités variées.

Modalités de travail
- Exercices de sensibilisation, de repérage et de discrimination auditive au laboratoire de langue et en salle de cours
- Exercices de production, d'articulation et de correction
- Travail individuel et en groupe.

Supports
- Exercices élaborés par le professeur
- Documents audio
- Chansons, poèmes, dessins, etc.

Évaluation
Contrôle continu en classe sur l'écoute et la prononciation dans la parole continue.

206 - Étude de la société française actuelle I • 1h30

Prérequis : niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues.

Objectif général : à la fin du cours, l'étudiant sera capable de mieux comprendre la société française actuelle et pourra mieux s'y intégrer.

Objectifs d'apprentissage

S'informer, réfléchir et échanger sur la société française actuelle, dans une perspective interculturelle (comparaison).

Contenus

Étude de certains des thèmes suivants : les caractéristiques d'une ville (Besançon) et d'une région (la Franche-Comté), les fêtes et les traditions (description, explication, évolution), autour du repas (histoire, évolution, habitudes, produits caractéristiques), les icônes culturelles, les com-portements (croyances, superstitions et peurs, savoir-vivre, gestuelle).

Modalités de travail

- Réflexion collective à partir de documents (travail en groupe et en sous-groupes) et recherche d'informations (à la médiathèque et sur Internet)
- Activités : relever des informations dans un document, présenter, comparer, faire des hypothèses, proposer une explication, donner son opinion
- *En complément du cours*
  des activités de découverte du milieu socioculturel sont proposées au cours du semestre, le dimanche : séjour en village avec accueil en famille, visites, rencontres et échanges interculturels (pour ces activités, une petite participation financière sera demandée).

Supports

Fiches pédagogiques, cartes, schémas et tableaux, textes (informatifs, de presse, enquêtes, sondages, interviews), brochures, chronologies, extraits de documents vidéo, diaporamas...

Évaluation

Contrôle continu : trois contrôles sur table (la note finale étant la moyenne de ces 3 notes, avec une prise en compte de la participation en classe et du travail en dehors de la classe).

207 - Étude de textes littéraires • 1h30

Prérequis : niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues.

Objectif général : à la fin du cours, l'étudiant sera capable de lire des textes littéraires de genres et d'époques variés et de développer une méthode d'analyse pour en rendre compte.

Objectifs d'apprentissage

- Lire des textes littéraires de genres et d'époques variés
- Être capable de proposer une interprétation d'un texte et acquérir un regard critique
- Enrichir sa culture littéraire et artistique
- Pratique de l'écriture créative.

Contenus

- Lecture d'extraits d'œuvres contemporaines (XX^{e}-XXI^{e}), sans exclure pour autant les autres périodes
- Travail dans une perspective comparatiste et interdisciplinaire pour mettre en relation les textes avec des œuvres picturales, cinématographiques ou musicales.

Des dossiers comprenant tous les textes, avec des suggestions de lectures et les documents iconographiques, seront remis à chaque cours.
Chaque étudiant devra en plus lire une œuvre intégrale pendant le semestre.

Modalités de travail

Travail interactif en classe : lecture de textes, analyse et interprétation, débat, écriture créative, activités multimédias.

Supports

- Extraits de textes littéraires
- Une œuvre intégrale, au choix de l'étudiant, dans une liste fournie en début d'année.

Évaluation

- Travail en commun à chaque cours
- Lecture d'une œuvre intégrale
- Devoir sur table à la fin du semestre : questions de cours, analyse d'un court extrait littéraire.

208 - Français des affaires I • 1h30

Prérequis : niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues. S'intéresser au français des affaires.

Objectif général : à la fin du cours, l'étudiant sera capable de s'exprimer à l'oral et à l'écrit sur des sujets concernant l'organisation d'une entreprise. De comprendre la présentation d'une entreprise et prendre des notes : son organisation, sa structure, sa forme juridique.

Objectifs d'apprentissage

- Comprendre la présentation d'une entreprise et prendre des notes : son organisation, sa structure, sa forme juridique
- Comprendre un extrait du journal économique sur TV5
- Présenter une entreprise
- Décrire un poste de travail
- Expliquer un processus de fabrication
- Acquérir une méthodologie de lecture de documents professionnels et articles spécialisés
- Lire un document professionnel lié aux types de formation, à la législation sociale, aux salaires, à la banque, aux impôts, à la gestion financière
- Lire un schéma, un graphique, des tableaux chiffrés
- Donner son avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages / inconvénients de différents points liés au thème.

Modalités de travail

- Lecture, observation et discussion à partir des documents fournis
- Exercices de compréhension orale.

Supports

- Extraits de la presse spécialisée (*l'Expansion, Alternatives économiques...*)
- Extraits d'émissions et journaux économiques télévisés (*Euronews ; TV5*)
- Extraits de méthodes (*Point Commun, Objectif entreprise, Dictionnaire d'apprentissage du français des affaires*)
- Extraits de *Francoscopie.*

Évaluation

Exposé final (50%) et test final (50%).

209 – Traduction anglais/français • 1h30

Prérequis : niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues acquis.
Être anglophone ou avoir un bon niveau d'anglais (avoir fait des études d'anglais ou en anglais).

Objectif général : à la fin du cours, l'étudiant sera capable de traduire un texte simple en français en étant fidèle au sens et en respectant le registre de langue.

Objectifs d'apprentissage

- S'initier aux techniques de traduction (*on ne traduit pas des mots, on traduit du sens)*
- Apprendre à utiliser à bon escient un dictionnaire bilingue
- Rédiger en français par le canal de la traduction.

Contenus

Identification des problèmes de traduction : les faux amis, les idiotismes, les répétitions, la modification de l'ordre des mots dans les expressions, le mode de restitution des différences syntaxiques (exemple : les usages du passif, les temps verbaux, etc.).

Modalités de travail

À la maison, préparation hebdomadaire et individuelle d'une traduction. Correction collective en classe.

Supports

Corpus portant sur des questions précises de traduction :

- textes authentiques et variés
- extraits de romans, de scénarios de films, de chansons, de textes journalistique, de publicités, etc..

Évaluation

Contrôle continu et final : deux traductions à faire à la maison et un devoir final en classe (les textes proposés sont de même nature que ceux qui ont été traduits en cours).

531- Communication professionnelle 1 • 1h30

Prérequis : niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues.
S'intéresser au domaine de l'entreprise.

Objectif général :
A la fin du cours, l'étudiant sera capable de communiquer dans des situations courantes de la vie professionnelle.

Objectifs d'apprentissage

Expression orale / interaction orale
- Se présenter à des professionnels / se présenter professionnellement
- Prendre un rendez-vous téléphonique ou en face à face
- Interagir au téléphone ou en face à face lors d'un entretien avec un professionnel
- Décrire une activité professionnelle / un poste de travail
- Présenter une structure professionnelle (entreprise, administration, association...).

Expression écrite / interaction écrite
- Écrire des lettres formelles (demande de rendez-vous professionnels, lettres de relance...)
- Se présenter, présenter ses motivations professionnelles ou universitaires par écrit
- Identifier les informations pertinentes concernant une structure professionnelle dans un article de revue spécialisée, sur un site Internet

Contenus
- Simulations d'interactions dans différentes situations de communication / jeux de rôles
- Identification des différentes règles du savoir-être en situation de communication professionnelle
- Technique et règles pour la rédaction de lettres officielles
- Recherche documentaire et organisation des informations pour présenter une structure professionnelle, pour préparer une interview de professionnels
- Projet personnel de communication avec un professionnel : demande écrite de rendez-vous, prise de rendez-vous et confirmation téléphoniques, découverte de la structure par des recherches sur Internet, préparation de l'interview, rencontre avec le professionnel, restitution en cours de cette expérience de communication.

Modalités
Un cours interactif obligatoire sur plateforme Moodle accompagnera le cours en classe.

Supports
- Audio : enregistrements de conversations téléphoniques ; reportages radiophoniques, télévisés
- Écrits : supports en ligne et sur Moodle ; documents authentiques : brochures, fiche d'identité de structures professionnelles ; sites web d'entreprises.

Évaluation
- Contrôle continu
- Évaluation finale : travail sur table en expression écrite / compréhension écrite / lexique.

Diplôme d'université d'études françaises C1 intermédiaire - DUEF C1i

C1i - Unités d'enseignement obligatoires

300 - Perfectionnement de l'expression et de la compréhension orales • 3h00

Prérequis : niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues.

Objectif général : à la fin du cours, l'étudiant sera capable de comprendre et de s'exprimer sur des sujets abstraits et complexes de type narratif, descriptif et argumentatif.

Objectifs d'apprentissage

- Développer les compétences d'écoute, de perception et de compréhension à l'oral
- Apprendre à parler de façon vivante pour retenir l'intérêt de l'auditeur ; s'entraîner à la prise de parole
- Apprendre les structures de la langue qui permettent d'expliquer, de défendre un point de vue, de raconter des faits liés à un thème d'actualité ou une expérience personnelle
- Se familiariser avec des discours différents : média, discours académique.

Contenus

- Le parler ordinaire : analyse des éléments de la communication orale ; réemploi dans des activités de classe (dialogues, jeux de rôle, simulation)
- L'argumentation à l'oral
- Le discours des média : analyse de discours sur des thèmes de la vie socioculturelle à partir de documents vidéo (documentaires, séquences TV) et réutilisation dans des activités en classe (rapporter, convaincre, exposer).

Modalités de travail

- Travaux en sous-groupes : comptes-rendus, simulations, jeux de rôle
- Prises de parole devant le groupe classe : argumentaire, exposé.

Supports

Documents authentiques divers à vocation de déclencheurs :

- émissions de radio
- photographies de presse, publicités, dessins humoristiques, caricatures
- anecdotes personnelles, courts textes, jeux
- documents audio-visuels : interviews, reportages, extraits de films ou de spectacles.

Évaluation

Présence et participation active en classe. Contrôle continu sur les activités : compréhension orale, présentations et animations de groupes.

301 - Perfectionnement de la compréhension et de l'expression écrites • 3h00

Prérequis : niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues.

Objectif général : l'étudiant sera capable de comprendre des textes argumentatifs, narratifs et descriptifs et de rédiger des textes argumentés, narratifs et de courts essais.

Objectifs d'apprentissage

En compréhension

- Comprendre un texte narratif et/ou descriptif
- Identifier, caractériser et comprendre des textes sur des questions contemporaines et présentant une vision subjective
- Comprendre des textes fonctionnels divers (articles de presse, rapports, etc.) ou fictionnels (littéraires) relativement longs et complexes
- Différencier des styles ; comparer des textes littéraires et non littéraires.

En expression

- Rédiger des textes narratifs et descriptifs
- Rédiger un texte argumentatif dans lequel l'étudiant défend son point de vue sur un problème qui le concerne
- Rédiger un compte-rendu de lecture
- Rédiger une analyse textuelle.

Contenus

- Articulation logique ; renforcement de la cohérence et de la cohésion d'un texte
- Syntaxe de la phrase complexe
- Découpage en paragraphes et ponctuation
- Niveaux de langue.

Supports

Documents authentiques : articles de presse, extraits de textes littéraires et non littéraires.

Modalités de travail

Travaux collectifs en classe (analyse de textes et correction des travaux individuels).
Travail individuel à la maison.

Évaluation

Contrôle continu : évaluation en classe de la compréhension et de l'expression (3 minimum).
Les critères et les barèmes seront indiqués conformément aux objectifs des séances réalisées.

C1i - Unités d'enseignement obligatoires des dominantes

310 - Littérature française contemporaine et moderne • 3h00

Prérequis : niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues.
Être lecteur de littérature en langue maternelle.

Objectif général : à la fin du cours l'étudiant sera capable d'avoir une représentation d'ensemble du roman français du milieu du XX^{e} siècle (années 40 à 60).

Objectifs d'apprentissage

- Connaître l'analyse du texte littéraire, les méthodes de lecture et les instruments qui les soutiennent
- Être familiarisé avec le traitement universitaire du texte littéraire
- Approcher la vision du monde que sous-tend le roman en tenant compte des influences de la philosophie et des sciences humaines.

Contenus

Littérature, philosophie (existentialisme, phénoménologie), linguistique, sémiotique, psychanalyse, narratologie.

Modalités de travail

Lecture suivie, exposés, discussions.

Supports

Romans, nouvelles, articles spécialisés.

Évaluation

Contrôle continu (50%) sous forme d'exposés, contrôle final écrit (50%).

311 - Littérature comparée • 3h00

(1er semestre)

Prérequis : niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues.
Aimer lire des textes littéraires en langue maternelle et/ou en français.

Objectif général : à la fin du cours, l'étudiant sera capable de mettre en perspective des œuvres littéraires et/ou picturales venues de cultures et/ou d'époques différentes et d'en apprécier les points communs et les variations.

Objectifs d'apprentissage

- Contextualiser une œuvre
- Pouvoir approfondir sa lecture d'un texte à l'aide d'outils linguistiques d'analyse
- Faire une analyse comparative de différents textes littéraires
- Lire en français des textes de la littérature européenne et nord-américaine issus de langues, de culture et d'époques différentes.

Contenus

Nous aborderons deux thèmes différents : le héros en début de semestre, puis la fuite du temps. Chaque lieu fera l'objet d'un dossier comprenant une sélection de textes ainsi que des documents iconographiques et cinématographiques. Le programme sera susceptible d'évoluer en fonction des nationalités représentées dans le groupe.

Modalités de travail

- Lecture comparée de textes sur un thème
- Mise en perspective avec analyse d'images (photographies, toiles de maîtres).

Supports

Textes littéraires issus des oeuvres de Chrétien de Troyes, Miguel Cervantes, Jonathan Swift, Washington Irving, Stendal, A. Conan Doyle, Christopher Marlowe, Charles Baudelaire, Oscar Wilde, etc. Tableaux, gravures, photographies de Gustave Doré, Edouard Boubat, Philippe de Champaigne, Roman Opalka. Extraits de films, de séries télévisées. Adaptations musicales de certains textes.

Évaluation

- Exposé en groupe sur un auteur et son époque
- Évaluation finale : analyse de textes.

312 - Littérature francophone • 3h00

(2e semestre)

Prérequis : niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues.
Aimer lire, s'intéresser à la littérature

Objectif général : à : connaître des auteurs francophones et être capable de comprendre et d'analyser des textes variés.

Objectifs d'apprentissage

- S'interroger sur les caractéristiques des littératures francophones ; connaître l'histoire et les conditions d'émergence de ces littératures
- Découvrir une quinzaine d'auteurs francophones, majeurs ou non ; explorer d'autres cultures, d'autres mots et d'autres façons d'écrire
- Comprendre un texte francophone dans sa dimension littéraire mais aussi culturelle, historique et sociale
- S'initier à l'analyse littéraire, développer sa sensibilité littéraire : commenter le style d'un texte et ses effets sur le lecteur. Donner son opinion sur un texte
- Déterminer les spécificités d'un genre et analyser comment certains auteurs jouent avec
- Dégager les thèmes d'un texte. Comparer des textes à partir d'un thème ou d'axes de réflexion.

Contenus

- Présentation de l'émergence de l'écriture francophone
- Lecture et compréhension d'œuvres intégrales et d'extraits d'œuvres d'écrivains francophones
- Lecture à haute (et plusieurs) voix et écoute de textes lus
- Activités de compréhension et d'analyse littéraire
- Visionnage de documents complémentaires : cartes, photos, vidéos, documents en ligne…
- Activités d'expression orale et écrite manifestant une bonne compréhension des textes conclusion de leçon, interview de personnage, publicité, critique d'œuvre, table ronde, suite de récit, partage d'expériences…

Modalités de travail

Les contenus ci-dessus seront traités de manière informative et interactive (mise en commun d'analyses individuelles, travail en groupes…). L'échange restera la priorité.

Supports

- Extraits de romans, pièces de théâtre, poésies, nouvelles
- Œuvres intégrales : une pièce de théâtre et des nouvelles courtes
- Dossiers avec questionnaires, encadrés et documents iconographiques
- Culture et parole personnelle des participants au cours.

Évaluation

Elle pourra varier en fonction du nombre de participants au cours. Les modalités vous seront présentées en classe.
L'évaluation prendra généralement en compte : un partiel et un examen final (évaluations écrites ; questions sur le cours et sur un texte inconnu) ; la participation orale tout au long du semestre ; les « écrits bonus » proposés au cours du semestre.

320 – Introduction à la linguistique générale • 3h00

Prérequis : niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues.
Aucune connaissance préalable en linguistique n'est demandée.

Objectif général : donner une culture générale propre à rendre compréhensible les questions que se posent les linguistes, les méthodes qu'ils utilisent pour décrire les langues et proposer des explications de leur fonctionnement ; les différents outils conceptuels qu'ils mobilisent, en relation avec leur théorie de référence.

Objectifs d'apprentissage

- S'approprier des principes méthodologiques de l'analyse linguistique
- S'approprier quelques concepts fondamentaux en linguistique générale.

Contenu

- Introduction à la linguistique comme science du langage : science jeune, qui a fait l'objet d'un important développement au cours du XX^{e} siècle et dont la méthode a influencé l'ensemble des Sciences humaines
- Les grandes notions et les principaux concepts de la linguistique générale, comme science du langage
- Les grands textes fondateurs de la pensée sur le langage, son rapport au monde (quelle(s) relation(s) entre mots et choses ?) et à la pensée (la cognition).

Modalités de travail

Cours magistraux, travaux pratiques et lectures en cours et à la maison.

Supports

- Textes d'auteurs tels que *Platon*, *Aristote*, les grammairiens de Port Royal, Leibniz, les grammairiens-philosophes de la Grande Encyclopédie (1750), *Condillac*, *Rousseau*, *Diderot*... puis *Ferdinand de Saussure*
- Récits mythologiques ou poétiques (extraits de la *Genèse* - texte inaugural de l'*Ancien Testament* judéo-chrétien - de *Victor Hugo*, *Marcel Proust* ou *Guillaume Apollinaire*...).

Évaluation

Mini-mémoire (seul ou à deux) ou examen final sur table en fin de semestre.

321 – L'oralité en français • 3h00

Prérequis : niveau B2 du Cadre européen commun de référence à l'écrit comme à l'oral.

Objectif général : l'étudiant sera capable d'observer, d'analyser et de s'approprier les moyens de l'oral : voix, gestuelle, intonation, sonorités.

Objectifs d'apprentissage

- Comprendre les différences de voix et de comportement selon les types de discours : comment on utilise l'intonation et la gestuelle au service du sens et de la communication
- Apprendre à utiliser la prosodie pour construire et mémoriser le message oral.

Contenus

Travail sur le discours oral : conversation (situations familières, échanges divers), discours public (publicité, information, politique...), création orale (poésie, sketches...).

Modalités de travail

Moyens pour décrire et comprendre les variations de la voix et du comportement : écoute et observation, mémorisation et transcription, entraînement à jouer avec l'intonation dans différentes situations.

Supports

Documents d'oral - audios, vidéos, scripts - ou exemples vivants.

Évaluation

Travail individuel d'analyse d'un échantillon oral ou réalisation par groupe d'une activité.

531- Communication professionnelle 2 • 3h00

Prérequis : niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues. S'intéresser au domaine de l'entreprise.

Objectif général :
A la fin du cours, l'étudiant sera capable de communiquer dans des situations courantes de la vie professionnelle.

Objectifs d'apprentissage

Expression orale / interaction orale
- Se présenter à des professionnels / se présenter professionnellement
- Prendre un rendez-vous téléphonique ou en face à face
- Interagir au téléphone ou en face à face lors d'un entretien avec un professionnel
- Décrire une activité professionnelle / un poste de travail
- Présenter une structure professionnelle (entreprise, administration, association...).

Expression écrite / interaction écrite
- Écrire des lettres formelles (demande de rendez-vous professionnels, lettres de relance...)
- Se présenter, présenter ses motivations professionnelles ou universitaires par écrit
- Identifier les informations pertinentes concernant une structure professionnelle dans un article de revue spécialisée, sur un site Internet

Contenus
- Simulations d'interactions dans différentes situations de communication / jeux de rôles
- Identification des différentes règles du savoir-être en situation de communication professionnelle
- Technique et règles pour la rédaction de lettres officielles
- Recherche documentaire et organisation des informations pour présenter une structure professionnelle, pour préparer une interview de professionnels
- Projet personnel de communication avec un professionnel : demande écrite de rendez-vous, prise de rendez-vous et confirmation téléphoniques, découverte de la structure par des recherches sur Internet, préparation de l'interview, rencontre avec le professionnel, restitution en cours de cette expérience de communication.

Modalités
Un cours interactif obligatoire sur plateforme Moodle accompagnera le cours en classe.

Supports
- Audio : enregistrements de conversations téléphoniques ; reportages radiophoniques, télévisés
- Écrits : supports en ligne et sur Moodle ; documents authentiques : brochures, fiche d'identité de structures professionnelles ; sites web d'entreprises.

Évaluation
- Contrôle continu
- Évaluation finale : travail sur table en expression écrite / compréhension écrite / lexique.

600 - Français des affaires II • 3h

Prérequis : niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues.
S'intéresser au français des affaires (commerce, économie, administration d'entreprise, etc.).

Objectif général : à la fin du cours, l'étudiant sera capable de communiquer dans la plupart des situations de la vie professionnelle.

Objectifs d'apprentissage

- Comprendre les réalités sociales, économiques et commerciales contemporaines (mondialisation, crises économiques)
- Analyser un certain nombre de sujets d'actualité : traçabilité, commerce équitable, export, négoce et interculturel
- Exposer et défendre son point de vue en contexte socioprofessionnel
- Comprendre et produire les documents usuels de l'entreprise (curriculum vitae, formulaires commerciaux, appels d'offres, devis, etc.)
- S'approprier (compréhension et production) les caractéristiques sociolinguistiques du discours du monde des affaires
- Interpréter et commenter des schémas, graphiques, tableaux chiffrés et éléments statistiques

Modalités de travail

- Lecture, observation et discussion à partir de documents
- Exercices de compréhension orale, comptes rendus d'articles, constitution de dossiers thématiques
- Exposés oraux.

Supports

- Extraits des rubriques spécialisées des grands quotidiens et de la presse spécialisée
- Extraits d'émissions et journaux économiques télévisés
- Extraits de la revue du français des affaires et des professions de la CCIP.

Évaluation

Contrôle sous forme d'exposé oral (50%) et test final (50%).

Diplôme d'université d'études françaises C1 - DUEF C1

C1 - Unités d'enseignement obligatoires

400 - Perfectionnement de l'expression et de la compréhension orales • 3h00

Prérequis : niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues.

Objectif général : à la fin du cours, l'étudiant sera capable de comprendre et de s'exprimer sur des sujets abstraits et complexes de type narratif, descriptif et argumentatif.

Objectifs d'apprentissage

- Développer les compétences d'écoute, de perception et de compréhension à l'oral
- Sensibiliser aux différents types de communication orale : spécificités par rapport à l'écrit, par rapport aux situations de communication et aux registres de langue
- Développer les compétences de production orale
- Entraîner à la prise de parole.

Contenus

- Le parler ordinaire : à partir de documents authentiques (enquêtes, séquences vidéo, films), analyse des éléments de la communication orale. Réemploi dans des activités de classe (dialogues, jeux de rôle, simulation)
- Le discours des média : analyse de discours sur des thèmes de la vie socioculturelle à partir de documents vidéo (documentaires, séquences TV) et réutilisation dans des activités en classe (rapporter, convaincre, exposer).

Modalités de travail

- Travaux en sous-groupes : comptes-rendus, simulations, jeux de rôle
- Prises de parole devant le groupe classe : argumentaire, exposé.

Supports

Les supports sont choisis dans un ensemble comprenant les sources suivantes :

- enregistrements de radio et vidéo : interviews, bulletins d'informations, chroniques, exposés, conférences, discours, documentaires
- extraits de films
- images : photos de presse, publicités, dessins d'humour, caricatures, etc.

Évaluation

Contrôle continu sur 4 activités : 2 en compréhension orale et 2 en production orale.

401 - Perfectionnement de la compréhension et de l'expression écrites • 3h00

Prérequis : niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues.

Objectif général : être capable de comprendre des textes argumentatifs complexes (universitaires et non universitaires) et de rédiger des synthèses, des commentaires et des textes argumentatifs (essais, dissertations).

Objectifs d'apprentissage

- Appliquer des techniques de lecture adaptées selon le document étudié
- Analyser des textes argumentatifs complexes
- Produire des plans pour synthèses, commentaires et textes argumentatifs
- Reformuler les plans sous forme de textes académiques ou non académiques
- Produire des textes littéraires complexes.

Contenus

Articulation rhétorique. Figures de style simples. Syntaxe du français académique. Différenciation entre différentes productions universitaires. Mots grammaticaux et sens implicites. Termes et sens implicites.

En compréhension

- Analyse des caractéristiques des différents textes étudiés, de leur structure et des procédés discursifs employés
- Étude des indices facilitant la compréhension de ces textes.

En production

- Étude de la méthode de l'essai
- Étude de la méthode du compte-rendu
- Rédaction de ces deux genres de textes : essais de 400 mots minimum sur le sujet des textes étudiés et compte-rendu de ces textes.

Modalités de travail

Analyse de textes en classe ; rédaction de textes en dehors de la classe ; corrections individualisées et collectives en classe.

Supports

Documents non universitaires, littéraires et universitaires.

Évaluation

Évaluation en classe de la compréhension et de l'expression (3 au minimum).

C1 - Unités d'enseignement obligatoires des dominantes

410 - Littérature française contemporaine et moderne • 3h00

Prérequis : niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues.
Être lecteur de littérature en langue maternelle.

Objectif général : à la fin du cours l'étudiant sera capable d'avoir une représentation d'ensemble du roman français du milieu du XX^{e} siècle (années 40 à 60).

Objectifs d'apprentissage

- S'initier à l'analyse du texte littéraire, aux méthodes de lecture et aux instruments qui les soutiennent
- Être familiarisé avec le traitement universitaire du texte littéraire
- Approcher la vision du monde que sous-tend le roman en tenant compte des influences de la philosophie et des sciences humaines.

Contenus

Littérature, philosophie (existentialisme, phénoménologie), linguistique, sémiotique, psychanalyse, narratologie.

Modalités de travail

Lecture suivie, exposés, discussions.

Supports

Romans, nouvelles, articles spécialisés.

Évaluation

Contrôle continu (50%) sous forme d'exposés, contrôle final écrit (50%).

411 - Littérature comparée • 3h00

(1er semestre)

Prérequis : niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues.
Aimer lire des textes littéraires en langue maternelle et/ou en français.

Objectif général : à la fin du cours, l'étudiant sera capable de mettre en perspective des oeuvres littéraires et/ou picturales venues de cultures différentes et d'en apprécier les points com-muns et les différences.

Objectifs d'apprentissage

- Contextualiser une oeuvre
- Pouvoir approfondir sa lecture d'un texte à l'aide d'outils linguistiques d'analyse
- Faire une analyse comparative de différents textes littéraires
- Lire en français des textes de la littérature européenne contemporaine issus de langues, cultures différentes.

Contenus

Nous aborderons le thème de la ville, du voyage et de la rencontre. Chaque lieu fera l'objet d'un dossier comprenant une sélection de textes ainsi que des documents iconographiques et cinématographiques. Le programme sera susceptible d'évoluer en fonction des nationalités représentées dans le groupe.

Modalités de travail

- Lecture comparée de textes sur un thème
- Mise en perspective avec analyse d'images (photographies, toiles de maîtres) et d'articles critiques.

Supports

Textes littéraires
Choix prévisionnel : I. Calvino « Les villes invisibles » ; H. Michaux « Ailleurs » ; R. Boudjedra «Topographie idéale pour une agression caractérisée » ; K. Hamsun « La Faim » ; Dos Passos « Manhattan transfer » ; Sartre « J'aime New York » (in *Situations*) ; Céline «Voyage au bout de la nuit » ; Cendrars « Tour » ; Apollinaire « La Tour Eiffel », « Zone » ; Baudelaire « Le Spleen de Paris » ; E. Hemingway « Paris est une fête » ; V. Woolf « Mrs Dalloway » ; A. Schnitzler « La Nouvelle rêvée » ; H. Murakami « Le Passage de la nuit ».
Documents iconographiques
Photographies de *H. Cartier-Bresson*, *R. Doisneau*, *R. Frank*, *W. Klein*. *Metropolis* de *P. Citroën*. *Les Promenades d'Euclide* de *R. Magritte*.

Évaluation

- Exposé
- Évaluation finale : analyse de textes.

412 - Littérature francophone • 3h00

(2e semestre)

Prérequis : niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues.
Aimer lire, s'intéresser à la littérature

Objectif général : à : connaître des auteurs francophones et être capable de comprendre et d'analyser des textes variés.

Objectifs d'apprentissage

- S'interroger sur les caractéristiques des littératures francophones ; connaître l'histoire et les conditions d'émergence de ces littératures
- Découvrir une quinzaine d'auteurs francophones, majeurs ou non ; explorer d'autres cultures, d'autres mots et d'autres façons d'écrire
- Comprendre un texte francophone dans sa dimension littéraire mais aussi culturelle, historique et sociale
- S'initier à l'analyse littéraire, développer sa sensibilité littéraire : commenter le style d'un texte et ses effets sur le lecteur. Donner son opinion sur un texte
- Déterminer les spécificités d'un genre et analyser comment certains auteurs jouent avec
- Dégager les thèmes d'un texte. Comparer des textes à partir d'un thème ou d'axes de réflexion.

Contenus

- Présentation de l'émergence de l'écriture francophone
- Lecture et compréhension d'œuvres intégrales et d'extraits d'œuvres d'écrivains francophones
- Lecture à haute (et plusieurs) voix et écoute de textes lus
- Activités de compréhension et d'analyse littéraire
- Visionnage de documents complémentaires : cartes, photos, vidéos, documents en ligne...
- Activités d'expression orale et écrite manifestant une bonne compréhension des textes conclusion de leçon, interview de personnage, publicité, critique d'œuvre, table ronde, suite de récit, partage d'expériences...

Modalités de travail

Les contenus ci-dessus seront traités de manière informative et interactive (mise en commun d'analyses individuelles, travail en groupes...). L'échange restera la priorité.

Supports

- Extraits de romans, pièces de théâtre, poésies, nouvelles
- Œuvres intégrales : une pièce de théâtre et des nouvelles courtes
- Dossiers avec questionnaires, encadrés et documents iconographiques
- Culture et parole personnelle des participants au cours.

Évaluation

Elle pourra varier en fonction du nombre de participants au cours. Les modalités vous seront présentées en classe.
L'évaluation prendra généralement en compte : un partiel et un examen final (évaluations écrites ; questions sur le cours et sur un texte inconnu) ; la participation orale tout au long du semestre ; les « écrits bonus » proposés au cours du semestre.

420 - Linguistique générale • 3h00

(2e semestre)

Prérequis : niveau C1du cadre européen commun de référence.
Il est souhaitable d'avoir suivi l'UE 320, cependant il est possible d'intégrer cette UE si l'on a un minimum de connaissances en grammaire, que ce soit dans sa langue maternelle ou en français.

Objectif général : à partir de l'analyse de quelques problèmes lexicaux et syntaxiques en français, on mettra à l'œuvre des méthodes de raisonnement et des notions ou concepts propres à la Linguistique générale et ainsi on familiarisera les étudiants avec l'activité du linguiste.

Objectifs d'apprentissage

- S'approprier des principes méthodologiques de l'analyse linguistique
- S'approprier quelques concepts fondamentaux en linguistique générale.

Contenu

Introduction aux méthodes d'analyse en syntaxe et en sémantique :

- Syntaxe : l'inversion du sujet en français, conditions et contraintes
- Sémantique : introduction à l'étude de la sémantique des verbes penser, croire et savoir.

Modalités de travail

Cours magistraux, travaux pratiques et lectures en cours et à la maison.

Supports

Corpus, exercices, textes (extraits de livres ou articles spécialisés).

Évaluation

Examen final sur table en fin de semestre.

421 – L'oralité en français • 3h00

Prérequis : niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues.

Objectif général : être capable d'observer, de reconnaître, d'analyser et de s'approprier les moyens de l'oral : voix, gestuelle, intonation, sonorités.

Objectifs d'apprentissage

- Analyser les différences de sens et de valeur communicative apportées par l'intonation
- Analyser les règles de logique musicale du discours et leur influence sur le verbal - les mots et la grammaire
- S'approprier des techniques « d'écriture orale » et de mémorisation auditive.

Contenus

Les domaines du français où l'expression et la compréhension se font uniquement par l'oreille : conversation, discours spontané, création orale (poésie, humour, jeux populaires sur la langue).

Modalités de travail

Moyens pour décrire et comprendre les variations de la voix et du comportement : écoute et observation, mémorisation et transcription, entraînement à jouer avec l'intonation dans différentes situations.

Supports

Documents d'oral (audios, vidéos, scripts) ou exemples vivants.

Évaluation

Travail individuel d'analyse d'un échantillon oral ou réalisation par groupe d'une activité.

531- Communication professionnelle 2 • 3h00

Prérequis : niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues.
S'intéresser au domaine de l'entreprise.

Objectif général : à la fin du cours, l'étudiant sera capable de communiquer dans des situations courantes de la vie professionnelle.

Objectifs d'apprentissage

Expression orale / interaction orale

- Se présenter à des professionnels / se présenter professionnellement
- Prendre un rendez-vous téléphonique ou en face à face
- Interagir au téléphone ou en face à face lors d'un entretien avec un professionnel
- Décrire une activité professionnelle / un poste de travail
- Présenter une structure professionnelle (entreprise, administration, association...).

Expression écrite / interaction écrite

- Écrire des lettres formelles (demande de rendez-vous professionnels, lettres de relance...)
- Se présenter, présenter ses motivations professionnelles ou universitaires par écrit
- Identifier les informations pertinentes concernant une structure professionnelle dans un article de revue spécialisée, sur un site Internet

Contenus

- Simulations d'interactions dans différentes situations de communication / jeux de rôles
- Identification des différentes règles du savoir-être en situation de communication professionnelle
- Technique et règles pour la rédaction de lettres officielles
- Recherche documentaire et organisation des informations pour présenter une structure professionnelle, pour préparer une interview de professionnels
- Projet personnel de communication avec un professionnel : demande écrite de rendez-vous, prise de rendez-vous et confirmation téléphoniques, découverte de la structure par des recherches sur Internet, préparation de l'interview, rencontre avec le professionnel, restitution en cours de cette expérience de communication.

Modalités

Un cours interactif obligatoire sur plateforme Moodle accompagnera le cours en classe.

Supports

- Audio : enregistrements de conversations téléphoniques ; reportages radiophoniques, télévisés
- Écrits : supports en ligne et sur Moodle ; documents authentiques : brochures, fiche d'identité de structures professionnelles ; sites web d'entreprises.

Évaluation

- Contrôle continu
- Évaluation finale : travail sur table en expression écrite / compréhension écrite / lexique.

600 - Français des affaires II • 3h

Prérequis : niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues.
S'intéresser au français des affaires (commerce, économie, administration d'entreprise, etc.).

Objectif général : à la fin du cours, l'étudiant sera capable de communiquer dans la plupart des situations de la vie professionnelle.

Objectifs d'apprentissage

- Comprendre les réalités sociales, économiques et commerciales contemporaines (mondialisation, crises économiques)
- Analyser un certain nombre de sujets d'actualité : traçabilité, commerce équitable, export, négoce et interculturel
- Exposer et défendre son point de vue en contexte socioprofessionnel
- Comprendre et produire les documents usuels de l'entreprise (curriculum vitae, formulaires commerciaux, appels d'offres, devis, etc.)
- S'approprier (compréhension et production) les caractéristiques sociolinguistiques du discours du monde des affaires
- Interpréter et commenter des schémas, graphiques, tableaux chiffrés et éléments statistiques

Modalités de travail

- Lecture, observation et discussion à partir de documents
- Exercices de compréhension orale, comptes rendus d'articles, constitution de dossiers thématiques
- Exposés oraux.

Supports

- Extraits des rubriques spécialisées des grands quotidiens et de la presse spécialisée
- Extraits d'émissions et journaux économiques télévisés
- Extraits de la revue du français des affaires et des professions de la CCIP.

Évaluation

Contrôle sous forme d'exposé oral (50%) et test final (50%).

Unités optionnelles complémentaires

Ces unités complémentaires sont communes aux programmes B2, C1i et C1

UE 521 – Histoire contemporaine de la France *p. 55*
UE 522 – Histoire de l'art *p. 56*
UE 523 – Culture et patrimoine *p. 57*
UE 524 – Journal en ligne *p. 58*
UE 525 – Cinéma français et francophone *p. 59*
UE 526 – Vie politique française et institutions *p. 60*
UE 611 – Pratique de l'écriture créative *p. 61*
UE 633 – Théâtre et expression *p. 62*

Unités d'enseignement optionnelles communes aux programmes B2, C1i et C1

521 - Histoire contemporaine de la France • 1h30

Prérequis : s'intéresser à la réalité française d'un point de vue historique.
Pas de connaissances particulières préalables.

Objectif général : à la fin du cours, l'étudiant sera capable de mieux comprendre la réalité française à travers son histoire récente.

Objectif d'apprentissage
Comprendre la genèse de la France actuelle depuis l'acte fondateur que fut la Révolution française de 1789 en l'appréhendant au travers de quelques temps forts de notre histoire.

Contenus
- L'héritage révolutionnaire
- La révolution démocratique et économique de la fin du XIX^{e} siècle
- Les conséquences de la Première Guerre mondiale
- La crise des années 30
- Le traumatisme de la Seconde Guerre mondiale
- Le redressement et l'expansion des « *30 Glorieuses* »
- L'évolution politique sous les IV^{e} et V^{e} Républiques.

Modalités de travail
Le cours repose sur l'étude de documents de toutes natures, textes, photographies, films, en laissant une large place au dialogue avec les étudiants.

Supports
Un résumé de chaque chapitre étudié est fourni pour permettre aux étudiants de se repérer et d'approfondir leurs connaissances.
Textes, photographies, films.

Évaluation
Contrôle continu en deux fois par semestre sous forme de questions simples et de courtes explications de documents proches de ceux étudiés en cours.

522 - Histoire de l'art • 1h30

Prérequis : niveau B1 du cadre européen commun de référence pour les langues.

Objectif général : à la fin du module, l'étudiant sera capable, d'une part, d'appréhender l'héritage artistique français, d'autre part de décrypter une œuvre d'art et de la situer dans son contexte artistique et historique.

Objectif d'apprentissage

- Apprendre à regarder
- Savoir dégager et interroger les genres, les courants, les mouvements et les tendances
- Être capable de repérer les filiations, les ruptures et les innovations.

Contenus

Premier semestre

- Art des origines
- Antiquité gréco-romaine : canons et archétypes
- Iconographie médiévale et chrétienne de l'Europe
- Foyers européens de la Renaissance artistique : l'Italie et les pays du Nord
- Art et question religieuse dans l'Europe du XVII^{ème} siècle

Second semestre

- Fêtes galantes et antiquité rêvée dans la peinture du XVIII^{ème} siècle
- Multiplicité des courants picturaux dans la France du XIXème siècle
- Art moderne du XX^{ème} siècle
- Démarches artistiques contemporaines.

Modalités de travail

Lecture et analyse d'œuvres par regards croisés : stylistique et iconographique mais aussi historique, sociologique, psychologique et économique.

Supports

Documents visuels, Powerpoint et fiches repères
Visites commentées des musées de la ville.

Évaluation

Contrôle écrit portant sur les connaissances acquises, à la fin de chaque semestre.

523 – Culture et patrimoine • 1h30

Prérequis : niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues.

Objectif général : à la fin du cours, l'étudiant sera capable de développer une approche réfléchie du patrimoine local, régional et national.

Objectifs d'apprentissage

- À partir d'exemples puisés dans le vaste patrimoine architectural bisontin, connaître et reconnaître les principaux styles architecturaux en France et en Europe depuis l'antiquité jusqu'au XX^{ème} siècle
- Comprendre les grandes lignes de la politique culturelle française, notamment les mesures prises par l'Etat pour conserver, protéger et mettre en valeur le patrimoine : notions de monument historique, de site protégé, de secteur sauvegardé ou de classement au patrimoine mondial de l'Unesco.

Contenus

Premier semestre

- L'Antiquité romaine
- Le Moyen-âge
- La Renaissance
- Baroque et Classicisme

Second semestre

- Le siècle des Lumières
- Le Néoclassicisme
- L'Eclectisme du XIX^{ème} siècle
- L'Art nouveau
- L'Art déco

Modalités de travail

Notions théoriques et observations sur le terrain lors de nombreuses sorties de travail.

Supports

Les cours seront illustrés par de nombreux documents visuels.

Évaluation

Contrôle continu sous la forme de :

- contrôle écrit, portant sur les connaissances acquises, organisé à la fin de chaque semestre
- dans le cadre des cours, les stagiaires pourront aussi présenter oralement un monument de leur choix. La note obtenue comptera pour moitié dans l'examen semestriel.

524 – Journal en ligne • 1h30

Prérequis : niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues.
S'intéresser à la presse écrite, à l'actualité mondiale, nationale et régionale.

Objectif général : à la fin du cours, l'étudiant sera capable de réaliser un journal en ligne : d' interagir au sein de l'équipe rédactionnelle d'un journal en participant à la publication d'une nouvelle édition du journal des stagiaires du CLA par la proposition et la réalisation d'un projet d'écriture d'article de presse. ; d'acquérir une meilleure connaissance de la presse en France et de lire aisément des articles de presse.

Pour prendre connaissance des publications précédentes :
Le Micromonde : http://lemicromonde.univ-fcomte.fr/

Objectifs d'apprentissage

Compétences orales et écrites

- Améliorer ses compétences d'écriture, par sa propre pratique à des « formes » journalistiques
- S'initier aux types d'écrits journalistiques et améliorer ses compétences de lecteurs ; apprendre à réaliser des tâches journalistiques (Interview, enquêtes, recherches documentaires)
- Développer sa curiosité sur la société française et son propre pays, sur l'actualité bisontine et franc-comtoise et sur la vie des Français et des étudiants étrangers en France.

Contenus

- Panorama de la presse en France ; le lexique propre à l'étude d'un journal
- Les notions propres à l'écriture d'un article de presse, les genres journalistiques et « styles » journalistique
- La méthodologie propre à l'édition : mise en page d'un article, illustrations, mise en relief de l'information.

Modalités de travail

- Des travaux dirigés en classe pour l'étude de la presse et des notions propres aux écrits journalistiques ; discussions et débats pour réaliser l'édition autour des projets des étudiants
- Des séances sous forme d'atelier pour réaliser le projet d'écriture, préparer des tâches journalistiques ; des séances de corrections collectives et individuelles des écrits
- Des travaux individuels réalisés à l'extérieur : enquêtes, interviews, reportages et recherches documentaires.

Supports

La presse française : support papier et informatique. Des articles de presse de tous genres.
Le Micromonde : http://lemicromonde.univ-fcomte.fr/

Évaluation

L'étudiant sera évalué en fonction de sa participation active et assidue dans l'élaboration collective de l'édition semestrielle et de la finalisation de son projet individuel d'écriture.

525 – Cinéma français et francophone • 1h30

Prérequis : niveau B1 acquis et vouloir mieux connaître le cinéma français et francophone.

Objectif général : à la fin du cours, l'étudiant aura acquis une vision plus précise du cinéma français et francophone, sera capable d'exprimer une opinion critique sur un film et d'en analyser des extraits.

Objectifs d'apprentissage

- Connaître l'histoire du cinéma français et francophone (grandes étapes, grands films, réalisateurs et acteurs célèbres) et s'interroger sur leur spécificité
- Comprendre des films en langue française
- Parler de films, comparer des films : présenter un film, résumer l'histoire d'un film, parler des personnages, dégager les thèmes, donner et justifier son opinion sur un film
- Analyser des extraits de films, s'initier au langage cinématographique
- Déterminer les spécificités d'un genre et analyser comment certains réalisateurs jouent avec les codes.

Contenus

- Découverte de l'histoire du cinéma français et francophone
- Visionnage de films, activités et discussions autour de ces films ; priorité sera donnée aux films contemporains

  Exemples de cycles

  par genres : comédies musicales, films policiers, films sociaux, films d'animation

  par thèmes : la famille…
- Initiation au langage cinématographique.

Modalités de travail

- Visionnage des films avant le cours : au cinéma, au ciné-club du CLA ou à la médiathèque ; les DVD seront disponibles à la médiathèque
- En classe, activités essentiellement orales : questionnaires, exercices, tables rondes, jeux / jeux de rôles, critiques et analyses de films
- Une sortie cinéma (selon les sorties du moment).

Supports

- DVD
- dossiers.

Évaluation

- prise en compte de la participation
- Évaluation finale : orale si les effectifs le permettent, écrite si les effectifs sont importants ; ces modalités d'évaluation vous seront expliquées et précisées au début du semestre.

526 – Vie politique française et institutions • 1h30

Prérequis : niveau B1 acquis du Cadre européen commun de référence pour les langues.

Objectif général : à la fin du cours, l'étudiant(e) sera capable de mieux comprendre le fonctionnement des institutions et l'actualité politique française.

Objectifs d'apprentissage

- Comprendre et produire des descriptions d'institutions (rôles, droits, devoirs)
- Se familiariser avec le lexique politique
- Identifier, dans des textes, des valeurs et des argumentations politiques et essayer de les formuler de manière objectivée.

Contenus

- La Constitution de la V^e^ République : les principes et les symboles de la République ; les pouvoirs exécutif (Présidence, Gouvernement) et législatif (Assemblée, Sénat) ; les organes de contrôle (notamment Conseil constitutionnel)
- La Justice (les tribunaux)
- L'organisation du territoire et les collectivités locales (les conseils régionaux, généraux, municipaux)
- Les modes de scrutin lors des élections
- L'actualité de la vie politique en France (les principaux partis, les élections récentes, les principales lois en débat).

Modalités de travail

- Travail individuel : lecture de textes longs, recherches sur Internet, rédaction de notices
- Travail en classe : analyse de documents, présentations orales, échanges ; si possible, rencontre avec un(e) élu(e) ou visite d'une institution.

Supports

Extraits de presse, sites web, schémas, tableaux, discours et extraits de débats, professions de foi électorales, documents d'éducation civique.

Évaluation

- Travail personnel en cours de semestre
- Un contrôle sur table en fin de semestre.

611 - Pratique de l'écriture créative en classe de FLE • 3h00

Prérequis : niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues.
Développer un goût pour l'invention, la pratique de l'écrit et de la lecture.
Maîtriser des compétences rédactionnelles de base.

Objectif général : à la fin du cours, l'étudiant sera capable d'exploiter les potentialités offertes par la (classe de) langue comme espace de jeu et de fiction.

Objectifs d'apprentissage

- Améliorer ses capacités rédactionnelles, par sa propre pratique, à des formes littéraires
- Stimuler et améliorer ses compétences de lecteur
- Exploiter les possibilités didactiques du jeu, de la simulation et de la fiction dans l'apprentissage d'une langue
- S'initier à la littérature (poésie, récit) et, partant, à la langue écrite, par la voie de la création.

Contenus

Production à partir de cadres proposés au développement d'une écriture guidée et personnelle :

- matrices rédactionnelles
- jeux de langage
- embrayeurs de fiction.

Modalités de travail

Travail en atelier.
Prolongations demandées en dehors du cours.
Correction/amélioration collective et discussion.

Supports

Productions des étudiants remises en chantier à chaque séance dans le but de réaliser un recueil des textes en fin de semestre.

Évaluation

Participation écrite et orale à toutes les activités proposées. Remise, en fin de parcours, par chaque étudiant, de tous ses textes produits, saisis et corrigés selon les indications du professeur et du groupe.

633 – Théâtre et expression • 1h30

Prérequis : niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues.
S'intéresser au théâtre.

Objectif général : donner à l'étudiant l'occasion de pratiquer l'oral en situation et de jouer avec la langue.

Objectifs d'apprentissage

- Développer des techniques interactives et créatives d'expression : le texte, le corps et la voix
- Améliorer l'articulation, la prononciation, la lecture à haute voix
- Enrichir son lexique.

Contenus

- Approche du théâtre contemporain (lire le théâtre avec ses dimensions non verbales)
- Techniques de dramatisation à partir de textes et d'improvisations
- Mise en scène de textes de théâtre, de poèmes, de BD…

Modalités de travail

Les activités se déroulent en groupe dans un espace transformé en salle de théâtre.

- Jeux sur la voix : articulations, rythmes, intonations
- Jeux sur le corps : déplacements, gestes, attitudes
- Mise en voix et mise en espace de textes

À partir de la seconde partie du cours, travail collectif sur un projet de représentation théâtrale.

Supports

- Extraits de pièces de théâtre
- Poèmes, BD, chansons, improvisations
- Texte à jouer élaboré par le groupe de participants.

Évaluation

Participation, implication dans les séances : 50%.
Participation au projet collectif : 50%

Unités optionnelles complémentaires

Ces unités complémentaires sont communes aux programmes C1i et C1

UE 300 U – Pratique de la prise de notes à partir de cours universitaires oraux (C1i) *p.64*
UE 400 U – Pratique de la prise de notes à partir de cours universitaires oraux (C1) *p.65*
UE 620 – Étude de la société française actuelle II *p.66*
UE 622 – L'Europe des sociétés et des cultures *p.67*
UE 634 – Sémiologie générale des textes et des médias *p.68*
UE 540 – Méthodologie, rapport, soutenance *p.69*
UE 640 - Stage "Découverte de milieux socioprofessionnels" *p.70*

Unités optionnelles complémentaires communes aux programmes C1 et C1+

300 U – Pratiques de la prise de notes à partir de cours universitaires oraux (C1i)• 3h00 (2e semestre)

Prérequis : niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues.
Se destiner à des études universitaires en France.

Objectif général : être capable d'identifier et de noter les informations essentielles contenues dans un cours magistral ou une conférence.

Objectifs d'apprentissage

- Identifier les différents types d'informations contenues dans un cours magistral
- Identifier la structure d'un cours ou d'une conférence
- Identifier les informations valant d'être notées en fonction d'un but
- Acquérir et utiliser une méthode de prise de notes efficace
- Traiter leurs notes en vue d'une utilisation ultérieure.

Contenus

- Analyse des caractéristiques d'un cours magistral en tant que situation de communication
- Analyse des différents types d'informations pouvant être données dans un cours magistral
- Étude de la structure d'un cours magistral ou d'une conférence et des indices permettant de la repérer
- Étude des indices permettant d'identifier les informations valant d'être notées
- Mise au point d'une méthode personnelle de prise de notes
- Traitement des notes : relecture, organisation, rédaction de résumés à partir des notes prises.

Modalités de travail

Réflexion collective des étudiants sur leurs pratiques de prise de notes, exposés théoriques par l'enseignant, exercices de prise de notes en groupe et individuels, rédaction de résumés, correction collective et/ou individualisée.

Supports

Extraits de :

- cours magistraux en économie, droit, géologie, littérature, et autres
- cours de l'Université de tous les savoirs
- conférences.

Évaluation

Contrôle continu : 2 évaluations formatives au minimum et une évaluation sommative, chacune notée sur 20.

400 U – Pratiques de la prise de notes à partir de cours universitaires oraux (C1)• 3h00 (2e semestre)

Prérequis : niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues.
Se destiner à des études universitaires en France.

Objectif général : être capable d'identifier et de noter les informations essentielles contenues dans un cours magistral ou une conférence.

Objectifs d'apprentissage

- Identifier les différents types d'informations contenues dans un cours magistral
- Identifier la structure d'un cours ou d'une conférence
- Identifier les informations valant d'être notées en fonction d'un but
- Acquérir et utiliser une méthode de prise de notes efficace
- Traiter leurs notes en vue d'une utilisation ultérieure.

Contenus

- Analyse des caractéristiques d'un cours magistral en tant que situation de communication
- Analyse des différents types d'informations pouvant être données dans un cours magistral
- Étude de la structure d'un cours magistral ou d'une conférence et des indices permettant de la repérer
- Étude des indices permettant d'identifier les informations valant d'être notées
- Mise au point d'une méthode personnelle de prise de notes
- Traitement des notes : relecture, organisation, rédaction de résumés à partir des notes prises.

Modalités de travail

Réflexion collective des étudiants sur leurs pratiques de prise de notes, exposés théoriques par l'enseignant, exercices de prise de notes en groupe et individuels, rédaction de résumés, correction collective et/ou individualisée.

Supports

Extraits de :

- cours magistraux en économie, droit, géologie, littérature, et autres
- cours de l'Université de tous les savoirs
- conférences.

Évaluation

Contrôle continu : 2 évaluations formatives au minimum et une évaluation sommative, chacune notée sur 20.

620 - Étude de la société française actuelle II • 1h30

Prérequis : niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues.

Objectif général : à la fin du cours, l'étudiant sera capable de mieux comprendre la société française actuelle et pourra mieux s'y intégrer.

Objectif d'apprentissage

Être capable de s'informer, de réfléchir et d'échanger sur la société française actuelle, dans une perspective interculturelle (comparaison).

Contenus

Étude de certains des thèmes suivants :
généralités sur la France ; la France multiculturelle ; la Famille ; l'Éducation ; les étapes de la vie ; la protection sociale

Modalités de travail

- Réflexion collective à partir de documents (en groupe et en sous-groupes) et recherche d'informations (à la médiathèque et sur Internet)
- Activités de travail : relever des informations dans un texte, présenter, comparer, faire des hypothèses, proposer une explication, donner son opinion.
- En complément du cours, des activités de découverte du milieu socioculturel sont proposées au cours du semestre, le dimanche : séjour en village avec accueil en famille, visites, rencontres et échanges interculturels (pour ces activités, une participation financière sera demandée).

Supports

Fiches pédagogiques ; cartes, schémas et tableaux ; textes informatifs, de presse, enquêtes, sondages, interviews ; brochures, chronologies ; extraits de documents vidéo, diaporamas...

Évaluation

Contrôle continu : 3 contrôles sur table (la note finale étant la moyenne de ces 3 notes, avec une prise en compte de la participation en classe).

622 - L'Europe des sociétés et des cultures • 1h30

(2e semestre)

Prérequis : niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues.

Objectif général : à la fin du cours, l'étudiant sera capable de mieux comprendre l'Union européenne et l'Europe.

Objectif d'apprentissage

Être capable de s'informer, de réfléchir et d'échanger sur l'Union européenne et l'Europe, dans une perspective interculturelle (comparaison).

Contenus

Étude des thèmes suivants :

- l'Union européenne : pays membres, symboles, institutions, fonctionnement, historique, traités, élargissements, autres organisations internationales...
- la civilisation européenne, l'histoire de l'Europe
- les caractéristiques culturelles des pays membres.

Modalités de travail

- Réflexion collective à partir de documents (en groupe et en sous-groupes) et recherche d'informations (à la médiathèque, sur Internet, à l'association *Europe direct*...)
- Activités de travail : relever des informations dans un texte, présenter, comparer, faire des hypothèses, proposer une explication, donner son opinion
- En complément du cours, un séjour à Strasbourg est proposé au cours du semestre : visite guidée d'une institution européenne (Conseil de l'Europe ou Parlement) et/ou découverte de cette ville historique et européenne (pour cette activité, une participation financière sera demandée).

Supports

- Fiches pédagogiques
- Cartes, schémas et tableaux, brochures, chronologie
- Textes informatifs, de presse, enquêtes, sondages, interviews
- Extraits de documents vidéo, projection de diapositives...

Évaluation

Contrôle continu : 2 contrôles sur table et 1 exposé oral (la note finale étant la moyenne de ces 3 notes, avec une prise en compte de la participation en classe et du travail hors classe).

634 – Sémiologie générale des textes et des médias • 1h30

Prérequis : niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues.

Objectif général : à la fin du cours, l'étudiant sera capable de comprendre et de s'exprimer d'un point de vue sémiologique à l'oral et à l'écrit à partir d'un texte ou d'une image.

Objectifs d'apprentissage

- Être capable de lire une image publicitaire, une image de presse, une œuvre d'art ou une bande dessinée en termes de signes
- Être capable d'une analyse critique d'une image ou d'un texte, scientifique en particulier
- Être capable de produire un texte ou une image en justifiant ses choix par rapport aux théories enseignées
- Être capable de manipuler le lexique spécifique de base dans le domaine de la sémiologie générale.

Contenus

- Sémiologie générale des medias, notion de décodage, l'image d'un point de vue physique et les variables visuelles, l'image comme signe et l'identification, image et signification
- Sémiologie générale des textes, le texte comme ensemble de signes, grammaire textuelle, typologie des textes et sémiologie.

Modalités de travail

- Présentation des concepts et notions théoriques nécessaires à l'introduction à la sémiologie
- Analyse de textes et d'images à partir de ces notions
- Entraînement à la lecture sémiologique des textes et des médias.

Supports

- Images de presse, images d'art, images publicitaires, bande dessinées, films et vidéos
- Textes de vulgarisation scientifique, textes scientifiques, articles de presse, schémas, récits autobiographiques, lettre, petite annonce.

Évaluation

Contrôle continu en deux épreuves dont une finale.

540 - Méthodologie, rapport, soutenance • 1h30

Prérequis : niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues.

Objectif général : analyser les points à observer dans le stage « Connaissance des milieux socioprofessionnels » ; préparer la rédaction d'un rapport de stage et la soutenance.

Objectifs d'apprentissage

- Se familiariser avec la méthodologie du rapport de stage
- Maîtriser les techniques de la soutenance du rapport.

Modalités de travail

Ce cours durera 13h30 et permettre aux étudiants de préparer la soutenance et la présentation des types d'écrits que le stagiaire doit produire pendant son stage :

- un journal de bord
- un rapport de stage.

Discussions et échanges autour des problèmes rencontrés lors du stage.

Contenus

- Définir une problématique
- Faire un plan
- Illustrer son rapport
- Décrire un environnement et le commenter
- Donner son point de vue et argumenter
- Savoir organiser son discours à l'oral
- Présenter les éléments essentiels du rapport
- Dégager une problématique interculturelle.

Supports

Exemples de rapports de stage.

Évaluation

Les notes pour le rapport et la soutenance seront données par le jury, sur la base d'une grille d'évaluation.

640 - Stage "Découverte de milieux socioprofessionnels" • 3h30

Prérequis : niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues.

Objectif général : baser sa pratique professionnelle et/ou ses apprentissages antérieurs sur une connaissance directe et réfléchie de l'environnement socioprofessionnel français (économique, social, éducatif).

Objectifs d'apprentissage

- Découvrir le fonctionnement d'une entreprise, d'une administration, d'une association (activité, organigramme, cadre juridique, public ou clientèle, partenaires, concurrence, relations extérieures...)
- Se familiariser avec les pratiques langagières spécifiques d'un milieu professionnel
- Participer aux activités ou projets de la structure d'accueil en valorisant sa formation et l'expérience acquise dans son pays d'origine (joindre son CV).

Modalités de travail

- Le stage se déroule sur trois mois - mars, avril, mai. Sa durée oscille entre 40 et 80 heures. L'emploi du temps est mis au point avec l'organisme d'accueil et l'étudiant.
- Cette formation fait l'objet d'une *convention* signée par le directeur de l'organisme d'accueil, le président de l'Université de Franche-Comté - représenté par le Directeur du CLA, l'étudiant et l'enseignant tuteur.
  Chaque stagiaire est suivi par un enseignant du CLA, un tuteur, qui l'aide notamment à tenir un « carnet de bord » et à rédiger un rapport de stage.
  Les activités sont définies en concertation avec les différents tuteurs de stage.

Contenus

- Pratique de la langue en milieu professionnel, associatif, éducatif
- Les contenus professionnels sont directement dépendants des branches et des structures choisies par le stagiaire pour le déroulement de son stage.

Évaluation

Par l'institution d'accueil sur la base d'une grille d'évaluation.

nouvelle 4e de couverture

CC, Communication • CLA • mai 2014